

PERSPECTIVES



Perspectives démographiques 2018-2070 Population et ménages



Janvier 2019

.be

Perspectives

L'une des principales missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge.

Le BFP établit deux fois par an, en février et en septembre, des prévisions à court terme pour l'économie belge, sous la responsabilité de l'Institut des comptes nationaux. Ces prévisions servent de base à la confection du budget de l'État et au contrôle budgétaire, d'où la dénomination de " budget économique ". Le BFP publie en printemps des perspectives économiques sur un horizon de cinq ans, dont une version préliminaire préparée en mars constitue le cadre macroéconomique du programme de stabilité de la Belgique. Dans la foulée sont élaborées, en collaboration avec des institutions régionales, des perspectives économiques régionales.

Le BFP réalise également, une fois par an, des perspectives financières de long terme centrées sur le coût budgétaire du vieillissement ainsi qu'une analyse de la soutenabilité sociale des pensions, pour le compte du Comité d'étude sur le vieillissement dont il assure le secrétariat.

Chaque année, le BFP élabore, en collaboration avec Statbel (auparavant la Direction générale Statistique), des perspectives démographiques. Tous les trois ans, le BFP élabore pour la Belgique des perspectives énergétiques. Tous les trois ans, il élabore également des perspectives d'évolution de la demande des transports en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports. Dans ces trois domaines, ces perspectives sont réalisées sur un horizon de long terme.

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source : Bureau fédéral du Plan et Statbel, Perspectives démographiques 2018-2070.

Éditeur responsable BFP : Philippe Donnay - Dépôt légal : D/2019/7433/1

Éditeur responsable Statbel : Nicolas Waeyaert

PERSPECTIVES

Perspectives démographiques 2018-2070

Population et ménages

Janvier 2019

Contributions

Cette publication a été réalisée sous la direction de Marie Vandresse, BFP (vm@plan.be)

Ont contribué : Johan Duyck, Jean-Marc Paul

Ont collaboré : Patrick Lusyne, Cloé Ost, Michel Willems (Statbel)

Bureau fédéral du Plan

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

tél. : +32-2-5077311

fax : +32-2-5077373

e-mail : contact@plan.be

<http://www.plan.be>

Direction générale Statistique - Statistics Belgium

North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16 - 1000 Bruxelles

tél. : 0800 120 33

e-mail : statbel@economie.fgov.be

<http://statbel.fgov.be>

Table des matières

Synthèse	1
Cadre des perspectives démographiques	3
Projection démographique 2018-2070 pour la BELGIQUE	6
Projection démographique 2018-2070 pour la RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	11
Projection démographique 2018-2070 pour la RÉGION FLAMANDE	16
Projection démographique 2018-2070 pour la RÉGION WALLONNE.....	21
Focus sur la FÉCONDITÉ	26

Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution de la population - Belgique	7
Graphique 2	Croissance annuelle de la population et ses composantes - Belgique	7
Graphique 3	Migration internationale - Belgique	7
Graphique 4	Immigration internationale selon la nationalité des individus - Belgique.....	8
Graphique 5	Mouvements naturels - Belgique	8
Graphique 6	Fécondité et mortalité - Belgique.....	9
Graphique 7	Population par âge - Belgique	9
Graphique 8	Indicateurs du vieillissement de la population - Belgique.....	9
Graphique 9	Nombre et taille moyenne des ménages - Belgique	10
Graphique 10	Répartition des types de ménage	10
Graphique 11	Nombre d'individus vivant dans un ménage monoparental ou d'une personne - Belgique.....	10
Graphique 12	Évolution de la population - RBC	12
Graphique 13	Croissance annuelle de la population et ses composantes - Région de Bruxelles-Capitale	12
Graphique 14	Migration internationale - RBC.....	12
Graphique 15	Migration interne - Région de Bruxelles-Capitale.....	13
Graphique 16	Mouvements naturels - RBC	13
Graphique 17	Fécondité et mortalité - Région de Bruxelles-Capitale	14
Graphique 18	Population par âge - RBC	14
Graphique 19	Indicateurs du vieillissement de la population - RBC	15
Graphique 20	Nombre et taille moyenne des ménages - RBC	15
Graphique 21	Répartition des types de ménage - RBC	15
Graphique 22	Évolution de la population - Région flamande	17

Graphique 23	Croissance annuelle de la population et ses composantes - Région flamande	17
Graphique 24	Migration internationale - Région flamande	17
Graphique 25	Migration interne - Région flamande	18
Graphique 26	Mouvements naturels - Région flamande	18
Graphique 27	Fécondité et mortalité - Région flamande	19
Graphique 28	Population par âge - Région flamande	19
Graphique 29	Indicateurs du vieillissement de la population - Région flamande	20
Graphique 30	Nombre et taille moyenne des ménages - Région flamande	20
Graphique 31	Répartition des types de ménage - Région flamande	20
Graphique 32	Évolution de la population - Région wallonne	22
Graphique 33	Croissance annuelle de la population et ses composantes - Région wallonne	22
Graphique 34	Migration internationale - Région wallonne	22
Graphique 35	Migration interne - Région wallonne	23
Graphique 36	Mouvements naturels - Région wallonne	23
Graphique 37	Fécondité et mortalité - Région wallonne	24
Graphique 38	Population par âge - Région wallonne	24
Graphique 39	Indicateurs du vieillissement de la population - Région wallonne	25
Graphique 40	Nombre et taille moyenne des ménages - Région wallonne	25
Graphique 41	Répartition des types de ménage - Région wallonne	25
Graphique 42	Taux de fécondité par groupe d'âge et indice conjoncturel de fécondité (ICF) - Belgique	27
Graphique 43	Indicateur conjoncturel de fécondité et indicateur de confiance des consommateurs	29

Synthèse

Synthèse de la projection démographique pour la Belgique et les régions entre 2000 et 2070

	2000	2018	2020	2030	2040	2050	2060	2070
Belgique								
Population (au 01/01)	10239085	11376070	11479270	11887072	12284955	12586763	12857694	13226178
Ménages (au 01/01)	4248740	4939420	4992545	5256940	5495744	5644119	5774404	5963636
Solde naturel	9980	8390	11057	21765	15430	5919	13312	22831
<i>Naissances</i>	114883	119338	122339	134666	138164	137828	144600	148330
<i>Décès</i>	104903	110948	111282	112901	122734	131909	131288	125499
Solde migratoire externe	13732	42799	42098	17169	20584	19511	18658	18093
<i>Immigrations</i>	89052	165423	171367	154489	154689	156483	159333	161833
<i>Émigrations</i>	75320	122624	129269	137320	134105	136972	140675	143740
Région de Bruxelles-Capitale								
Population (au 01/01)	959318	1198726	1212352	1245084	1288345	1326008	1358206	1388773
Ménages (au 01/01)	472534	548660	554576	564024	577860	586336	594094	601550
Solde naturel	3413	8315	8804	11250	11496	10861	11123	11582
<i>Naissances</i>	13626	17390	17768	19778	20362	20212	20791	21291
<i>Décès</i>	10213	9075	8964	8528	8866	9351	9668	9709
Solde migratoire interne	-5861	-14257	-14687	-14730	-15515	-15880	-16091	-16779
<i>Immigrations</i>	21357	24516	24663	25489	26387	26914	28094	28822
<i>Émigrations</i>	27218	38773	39350	40219	41902	42794	44185	45601
Solde migratoire externe	6741	12680	12979	6508	8381	8294	8146	8035
<i>Immigrations</i>	27237	51332	53333	47824	47989	48499	49241	49909
<i>Émigrations</i>	20496	38652	40354	41316	39608	40205	41095	41874
Région flamande								
Population (au 01/01)	5940251	6552967	6618958	6887471	7140197	7341068	7517329	7766736
Ménages (au 01/01)	2395748	2807008	2842001	3005220	3155302	3252442	3332574	3459109
Solde naturel	4375	1305	2600	7337	5196	-1010	3684	11132
<i>Naissances</i>	61877	64779	66650	73141	76637	76902	81118	84145
<i>Décès</i>	57502	63474	64050	65804	71441	77912	77434	73013
Solde migratoire interne	2211	10197	10724	10875	11321	11555	11680	12031
<i>Immigrations</i>	20084	32301	33037	34023	35405	36352	37521	38729
<i>Émigrations</i>	17873	22104	22313	23148	24084	24797	25841	26698
Solde migratoire externe	5840	21345	20283	6619	7132	6226	5612	5242
<i>Immigrations</i>	36621	73090	75713	68097	68266	69229	70673	72018
<i>Émigrations</i>	30781	51745	55430	61478	61134	63003	65061	66776
Région wallonne								
Population (au 01/01)	3339516	3624377	3647960	3754517	3856413	3919687	3982159	4070669
Ménages (au 01/01)	1380458	1583752	1595967	1687697	1762582	1805342	1847735	1902977
Solde naturel	2192	-1230	-347	3178	-1262	-3932	-1495	117
<i>Naissances</i>	39380	37169	37921	41747	41165	40714	42691	42894
<i>Décès</i>	37188	38399	38268	38569	42427	44646	44186	42777
Solde migratoire interne	3650	4060	3963	3855	4194	4325	4411	4748
<i>Immigrations</i>	20053	24080	24215	24912	25870	26416	27303	28157
<i>Émigrations</i>	16403	20020	20252	21057	21676	22091	22892	23409
Solde migratoire externe	1151	8774	8836	4042	5071	4991	4900	4816
<i>Immigrations</i>	25194	41001	42321	38568	38434	38755	39419	39906
<i>Émigrations</i>	24043	32227	33485	34526	33363	33764	34519	35090

Source :

2000 et 2018 : observations jusqu'au 01/01/2018, Registre national (RN), Statbel et calculs BFP.

2018-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

Note : la statistique des ménages au 01/01/2018 transmise par Statbel au BFP est provisoire. Elle n'a pas été prise en compte pour la projection.

Comparaison avec les perspectives démographiques 2017-2070

	Perspectives 2018-2070		Différence par rapport aux Perspectives 2017-2070		Perspectives 2018-2070		Différence par rapport aux Perspectives 2017-2070	
	2030		Effectifs	%	2070		Effectifs	%
Belgique								
Population totale	11887072		-92284	-0,8 %	13226178		-202893	-1,5 %
Population 0-17 ans	2346814		-103360	-4,2 %	2681053		-76862	-2,8 %
Population 18-66 ans	7180154		9637	0,1 %	7517841		-156091	-2,0 %
Population 67+ ans	2360104		1439	0,1 %	3027284		30060	1,0 %
Ménages	5256940		5611	0,1 %	5963636		-56769	-0,9 %
Région de Bruxelles-Capitale								
Population totale	1245084		-29629	-2,3 %	1388773		-69468	-4,8 %
Population 0-17 ans	279109		-20062	-6,7 %	308920		-27050	-8,1 %
Population 18-66 ans	807327		-11782	-1,4 %	856624		-49442	-5,5 %
Population 67+ ans	158648		2215	1,4 %	223229		7024	3,2 %
Ménages	564024		-4286	-0,8 %	601550		-17872	-2,9 %
Région flamande								
Population totale	6887471		-14830	-0,2 %	7766736		-196	0,0 %
Population 0-17 ans	1322484		-45177	-3,3 %	1557573		-13903	-0,9 %
Population 18-66 ans	4096501		28860	0,7 %	4364212		-16845	-0,4 %
Population 67+ ans	1468486		1487	0,1 %	1844951		30552	1,7 %
Ménages	3005220		15048	0,5 %	3459109		12189	0,4 %
Région wallonne								
Population totale	3754517		-47825	-1,3 %	4070669		-133229	-3,2 %
Population 0-17 ans	745221		-38121	-4,9 %	814560		-35909	-4,2 %
Population 18-66 ans	2276326		-7441	-0,3 %	2297005		-89804	-3,8 %
Population 67+ ans	732970		-2263	-0,3 %	959104		-7516	-0,8 %
Ménages	1687697		-5151	-0,3 %	1902977		-51087	-2,6 %

Source : Perspectives démographiques 2017-2070, BFP-Statbel et Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

Cadre des perspectives démographiques

Définitions

- **Perspectives démographiques** : Elles déterminent une croissance de la population et des ménages à long terme. Elles se basent sur un scénario d'évolution future de la migration internationale, de la migration interne, de la fécondité, de la mortalité et des différentes formes de vie commune. Ce scénario est établi sur la base des connaissances scientifiques actuelles et sur la poursuite des tendances observées dans des contextes socio-économique et démographique donnés.

Elles constituent un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines et permettent de cadrer les débats sur l'avenir de notre société dans ses différentes dimensions, telles que l'économie, la mobilité, le logement, l'énergie, l'urbanisation, la santé, le vieillissement, l'environnement, etc. Elles ne prétendent cependant pas fournir le nombre exact d'habitants ou de ménages à un horizon donné.

- **Population** : Les perspectives démographiques se basent sur la définition nationale du chiffre officiel de la population (art. 4 de la Loi du 24 mai 1994 créant le registre d'attente), à savoir : les Belges et les étrangers admis ou autorisés à s'établir ou à séjourner dans le pays et qui sont enregistrés au lieu où ils ont établi leur résidence principale en Belgique, à l'exception des étrangers inscrits au registre d'attente. Sont notamment inscrits au registre d'attente les demandeurs d'asile en cours de procédure.
- **Ménage** : Selon la définition reprise par Statbel *un ménage se définit comme l'ensemble des personnes occupant habituellement un même logement et vivant en commun. Le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui sont unies ou non par des liens de parenté.* La notion de logement se réfère ainsi à la résidence principale d'un individu telle que reprise au Registre national des personnes physiques (RN). La typologie BETypo permet de distinguer huit types de ménages selon leur situation de fait : ménages d'une personne (1PERS), mariés sans enfant (MAR0), mariés avec enfant(s) (MAR+), cohabitants sans enfant (UNM0), cohabitants avec enfant(s) (UNM+), familles monoparentales (1PA), autres types de ménages (OTHR) et les ménages collectifs (COLL).
- **Solde naturel** : Il correspond à la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.
- **Solde migratoire interne** : Il correspond à la différence entre le nombre d'immigrations internes et le nombre d'émigrations internes. Dans le cadre des perspectives démographiques 2018-2070, il peut s'agir du solde migratoire interne d'un arrondissement, d'une province ou d'une région. Par définition, le solde migratoire interne au niveau de la Belgique est nul.
- **Solde migratoire international (ou externe)** : Il correspond à la différence entre le nombre d'immigrations internationales et le nombre d'émigrations internationales.
- **Coefficient de dépendance des âgés** : Il décrit la part des âgés dans la population d'âge actif. Le coefficient de dépendance des âgés est calculé par le nombre de personnes de 67 ans et plus divisé par le nombre de personnes âgées entre 18 et 66 ans inclus (67+/18-66 ans).

- **Indice conjoncturel de fécondité (ICF)** : Il correspond à la somme des taux de fécondité par âge et désigne le nombre d'enfants qu'aurait une femme si elle adoptait tout au long de sa vie féconde les taux de fécondité par âge observés durant une année donnée.

Dimensions des perspectives de population et de ménages 2018-2070

Les perspectives de population et de ménages 2018-2070 partent de la population par arrondissement, âge, sexe, position au sein du ménage et nationalité observée au 1^{er} janvier 2018. Une distinction par groupe de nationalités (Belges et étrangers, ce dernier groupe étant subdivisé en grands sous-groupes pour certaines hypothèses) est utilisée essentiellement pour l'élaboration des hypothèses, particulièrement en matière de fécondité, de migrations internationales et de changement de nationalité. Les perspectives de population et de ménages, de 2018 à 2070, sont générées par arrondissement, puis regroupées par province, par région, et pour le pays.

Disponibilité des résultats des perspectives de population et de ménages 2018-2070 sur les sites du BFP et de Statbel

Les perspectives de population établies par année, âge et sexe, ainsi que les perspectives de ménages par type de ménage, sont publiées, pour l'ensemble des échelons géographiques précités, sur les sites Internet du BFP (<http://www.plan.be>) et de Statbel (<http://statbel.fgov.be>). Les données suivantes sont disponibles en évolution annuelle (1991-2070) :

- le chiffre de population au 1^{er} janvier ;
- les mouvements de la population: naissances, décès, migrations internes et internationales ;
- les coefficients démographiques : nombre moyen d'enfants par femme et espérance de vie ; structure d'âge par grands groupes et âge moyen ; caractéristiques de la population d'âge actif, intensité du vieillissement et coefficients de dépendance ;
- le nombre de ménages, par type de ménage, au 1^{er} janvier.

Projection des quotients de mortalité

Les quotients de mortalité prospectifs ainsi que les espérances de vie transversales et générationnelles pour la Belgique sont publiés annuellement sur le site du BFP (<http://www.plan.be>) pour chaque sexe et en version unisexe. L'*espérance de vie transversale* correspond au nombre moyen d'années qui resteraient à vivre à un individu d'âge x , en l'année t , s'il était confronté pour sa vie restante aux quotients de mortalité aux différents âges de l'année. L'*espérance de vie générationnelle* tient compte de l'évolution attendue des quotients de mortalité au cours de la vie future de l'individu.

La méthodologie de projection des perspectives démographiques

Les perspectives de population sont réalisées à l'aide de la méthode des composantes¹. Des hypothèses sur les 4 composantes de la croissance de la population (migration internationale, migration interne, fécondité et mortalité) doivent être posées.

Les perspectives de ménages se basent sur les perspectives de population et sur l'évolution future des taux d'appartenance à une position au sein d'un ménage.

Pour les méthodes de projection des composantes de la population et des ménages, voir :

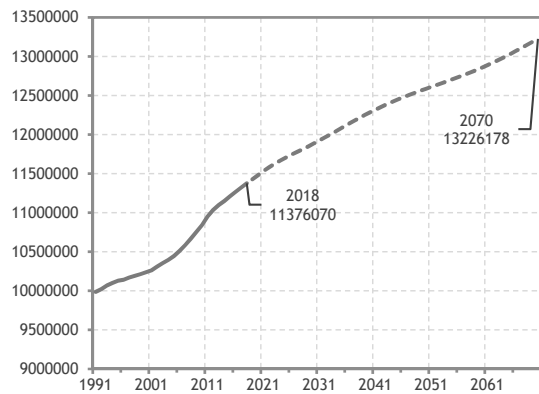
- PAUL, J.-M. (2009), *Quotients de mortalité prospectifs par sexe et unisexes*, Working Paper 18-09, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.
- VANDRESSE, M. (2014), *Une méthodologie de projection des ménages : le modèle HPRM*, Working Paper 9-14, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.
- VANDRESSE, M. (2015), *Une modélisation de l'évolution future de la migration internationale pour la Belgique*, Working Paper 02-15, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.
- VANDRESSE, M. (2016), *Projection de la migration interne à l'aide de l'intensité migratoire et des flux préférentiels*, Working Paper 10-16, Bruxelles, Bureau fédéral du Plan.

¹ Pour une description générale de la méthode des composantes, voir Bureau fédéral du Plan (2008), pp. 59-61.

Projection démographique 2018-2070 pour la **BELGIQUE**

POPULATION - 13,2 millions d'habitants en 2070, soit une hausse moyenne de 36 000 habitants par an.

Graphique 1 Évolution de la population - Belgique

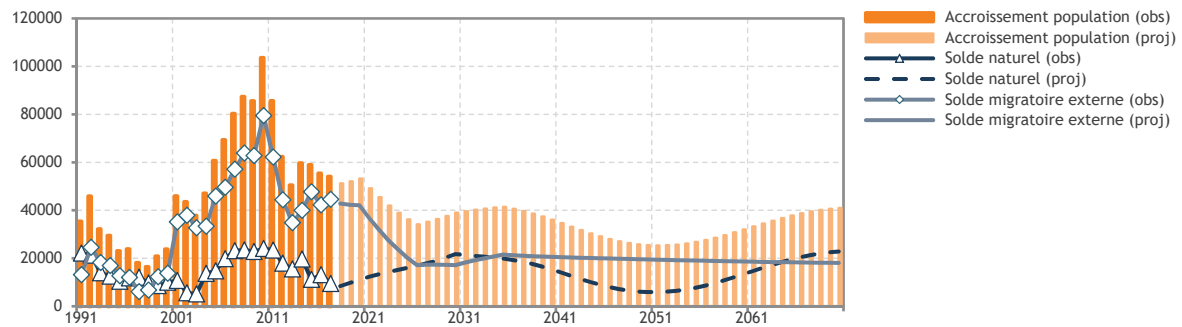


Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2018-2070, la population résidant en Belgique augmente de 16 % d'ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1^{er} janvier 2018). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 36 000 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2018 la population a en effet augmenté en moyenne de 51 000 habitants par an. Sur l'ensemble de la période de projection, la croissance démographique est stimulée tant par le solde naturel que par le solde migratoire international. Le solde migratoire reste en général supérieur au

solde naturel. Mais le solde naturel reprend le dessus en fin de période de projection.

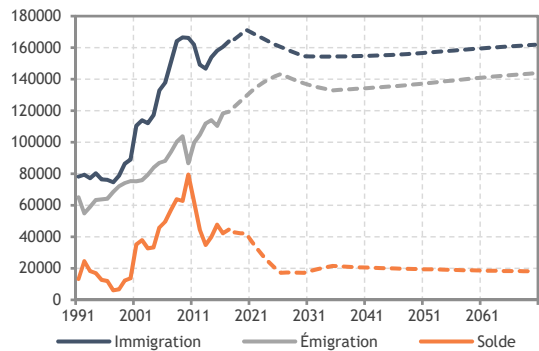
Graphique 2 Croissance annuelle de la population et ses composantes - Belgique



Source :
1991-2017, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2018-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

MIGRATION INTERNATIONALE - Une immigration relativement stable à long terme, stimulée par la migration en provenance des pays hors de l'Union européenne. L'émigration évolue en parallèle avec l'immigration.

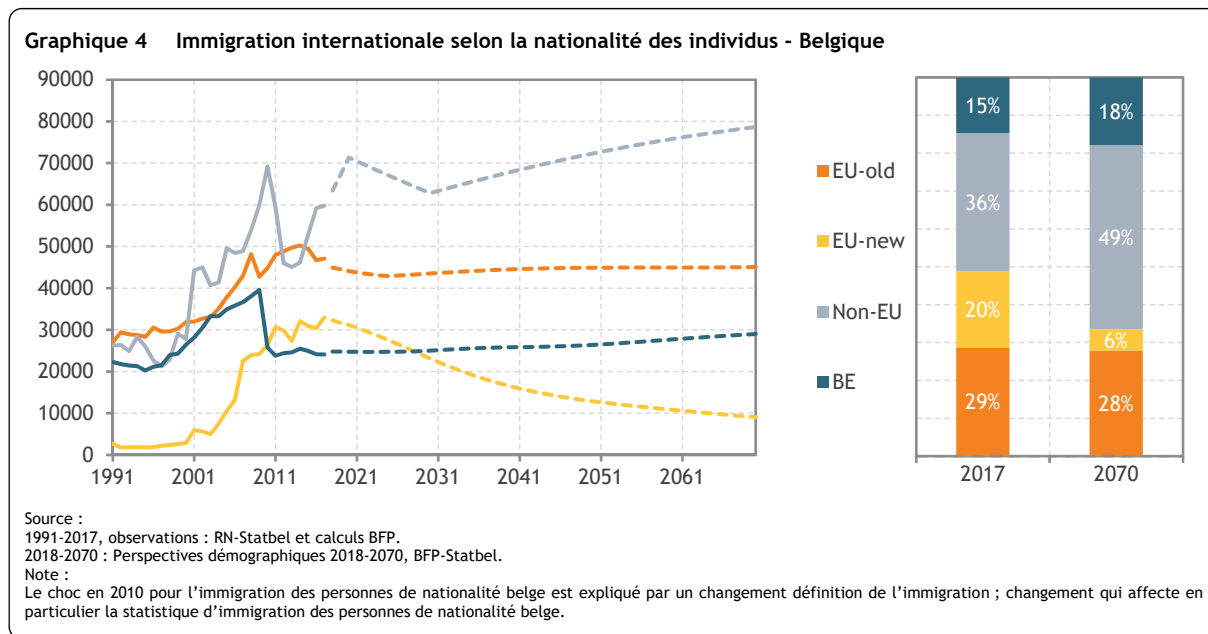
Graphique 3 Migration internationale - Belgique



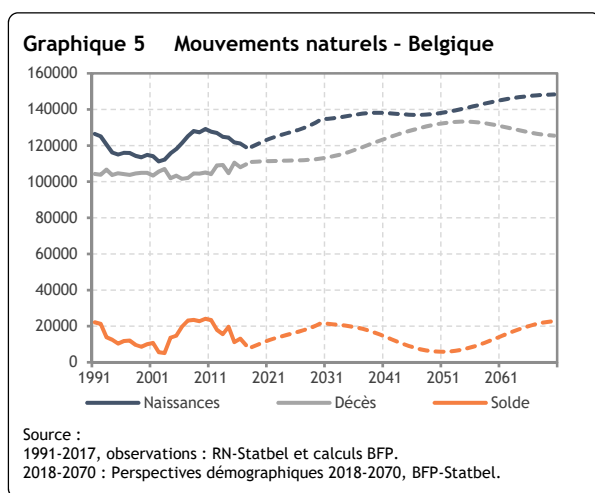
Source :
1991-2017, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2018-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

Depuis les années 2000, le solde migratoire international contribue largement à la croissance démographique de la Belgique. Différents facteurs expliquent cette évolution observée, en particulier l'adhésion de nouveaux États membres à l'Union européenne (UE) et une poussée de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE (voir graphique 4). La projection table sur une immigration en provenance des États membres de l'UE moins dynamique. L'effet d'appel suite à l'adhésion à l'UE devrait en effet se tarir, et la croissance démographique attendue dans les États membres serait plus

faible que par le passé². À long terme (à partir de 2030), l'évolution à la hausse de l'immigration internationale s'explique par conséquent davantage par une hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE. À l'horizon 2070, 49 % de l'immigration provient des pays hors UE (contre 36 % en 2017). Le solde migratoire retrouve dès 2025 des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration nette annuelle autour de 20 000 personnes (voir graphique 2).



FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ - Une reprise de la fécondité à moyen terme et une augmentation des décès dès 2030 suite à l'arrivée de la génération du babyboom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées.

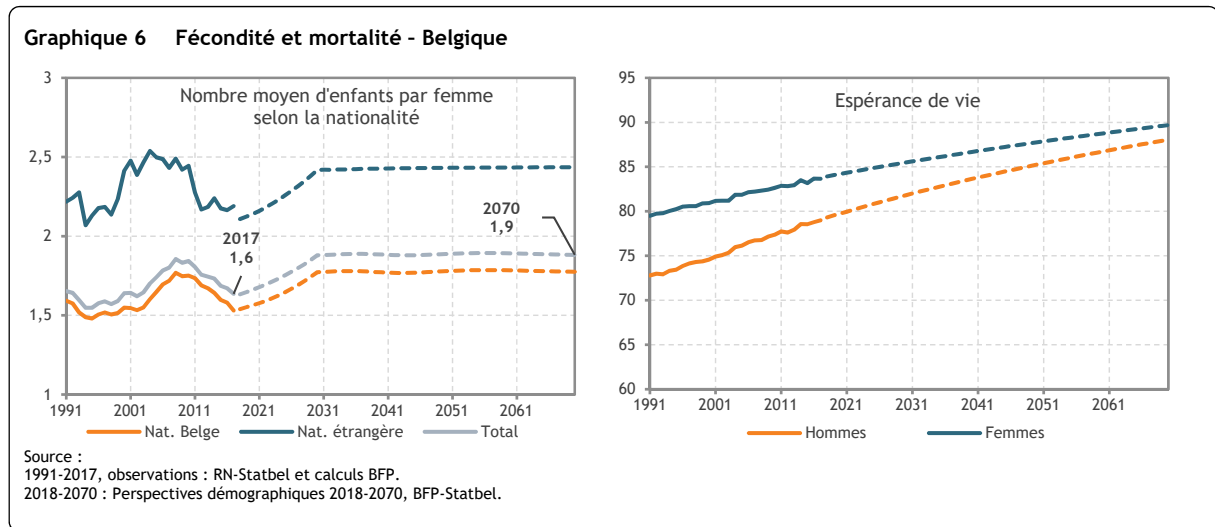


En retenant l'hypothèse que la fécondité remonte progressivement jusqu'en 2030 à un niveau observé avant la crise économique et financière déclenchée en 2008 (de 1,6 enfant en 2017 à 1,88 enfant par femme)³, le nombre annuel de naissances passe de 119 000 en 2017 à 135 000 en 2030 et atteint de manière plus progressive 148 000 en 2070. Le nombre de décès par an augmente avec un rythme soutenu de 110 000 en 2017 à 133 000 en conséquence de l'arrivée de la génération du babyboom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées. Ensuite, il redescend progressivement

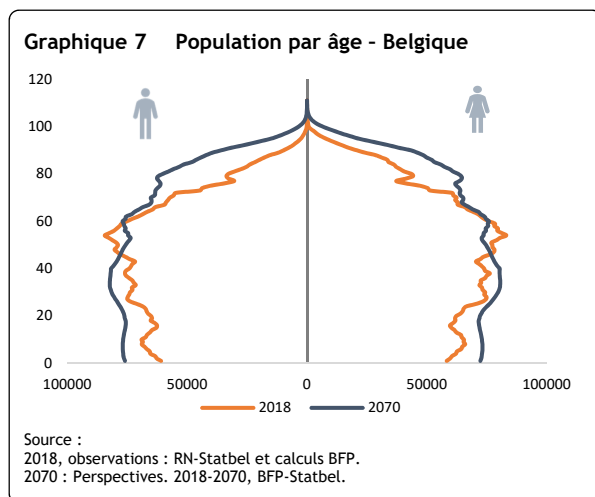
vers 125 000 décès par an. Le nombre de décès est influencé par la structure d'âge de la population mais également par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 89,7 ans pour les femmes et 88 ans pour les hommes. Selon ce scénario, le solde naturel domine le solde

² Source : Eurostat, 2015-based population projections.
³ Voir la section Focus sur la FECONDITE pour plus de détails.

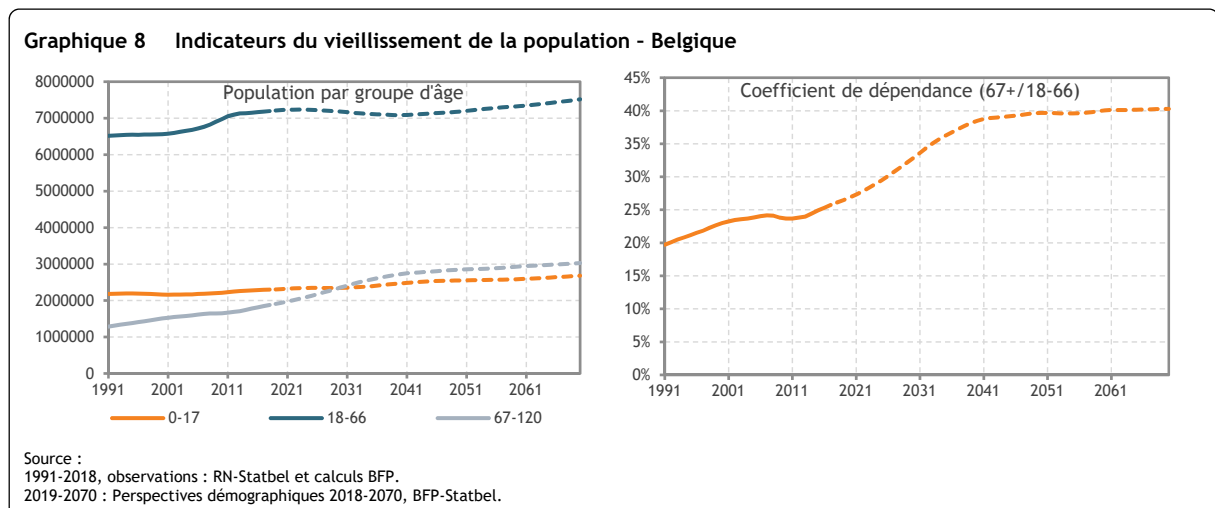
migratoire à partir de 2065, ce qui n'a plus été observé depuis le début des années '90 (voir graphique 2).



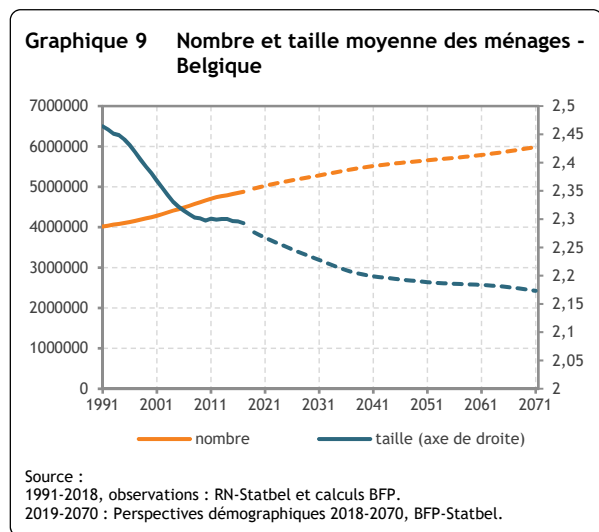
VIELLISSEMENT - L'effet des générations du babyboom sur le vieillissement de la population disparaît en fin de projection.



La structure d'âge de la population se modifie à long terme. La croissance attendue du nombre de personnes de 67 ans et plus est plus soutenue que celle des 66 ans et moins. Par conséquent, la part des 67 ans et plus passe de 16 % en 2018 à 23 % en 2070 et le coefficient de dépendance des âgés (67 ans + / 18-66 ans) passe de 26 % en 2018 à 40 % en 2070. La génération du babyboom accélère le vieillissement de la population jusqu'en 2040. Par la suite, le vieillissement se stabilise. La part des 67 ans et plus est supérieure à celle des 17 ans et moins dès 2030.



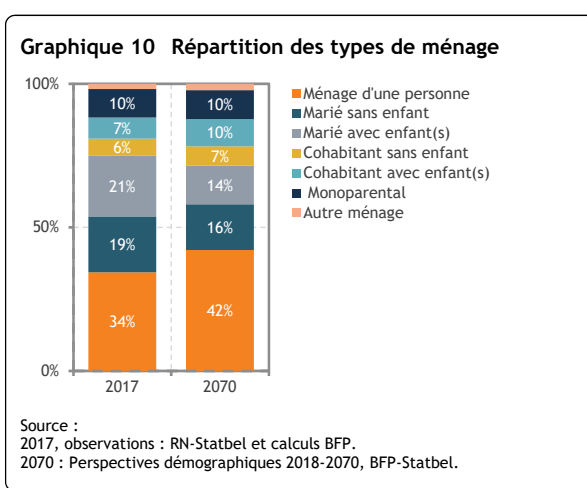
MÉNAGES - La taille des ménages diminue principalement suite au vieillissement de la population mais aussi en raison de la poursuite des tendances en matière de vie commune.⁴



En poursuivant les tendances observées en matière de vie commune et en tenant compte des évolutions de la population et de sa structure d'âge, le nombre de ménages passe de 4,9 millions en 2017 à 6 millions en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,29 en 2017 à 2,17 en 2070.

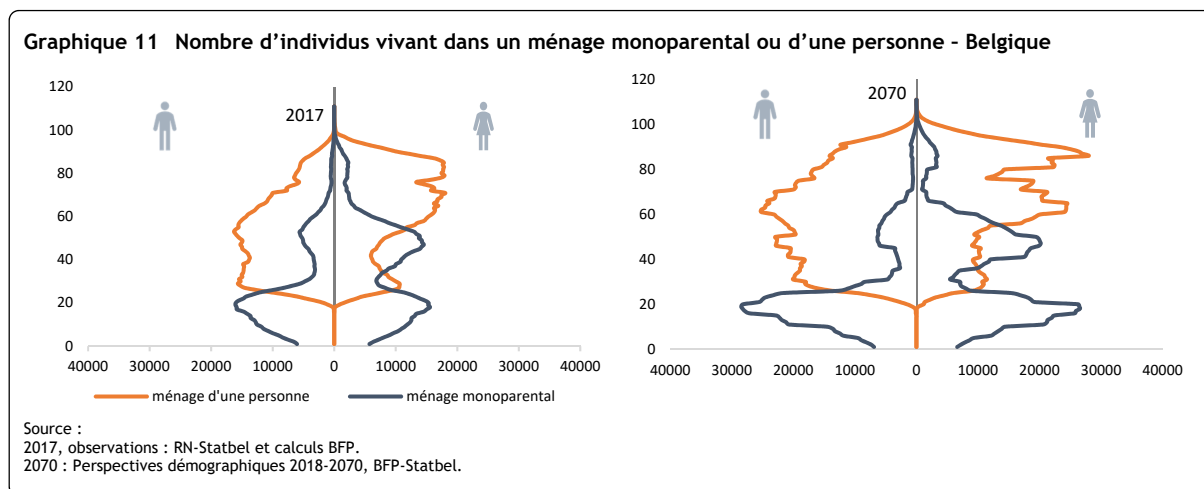
La part des ménages d'une personne augmente sensiblement (de 34 % en 2017 à 42 % en 2070), en raison principalement du vieillissement de la population mais aussi de l'évolution des modes de cohabitation. Le recul de l'âge à la cohabitation ou au mariage et une augmentation du nombre de sé-

parations génèrent une augmentation du nombre de familles monoparentales et une hausse du nombre de ménage d'une personne au sein de la population d'âge actif.



À ce sujet, il est intéressant de relever les hausses du nombre de femmes de plus de 80 ans et des hommes entre 25 et 50 ans vivant seuls. L'évolution liée aux femmes âgées est attribuable à leur espérance de vie plus élevée. L'évolution pour les hommes entre 25 et 50 ans est entre autres liée à la hausse du nombre de familles monoparentales :

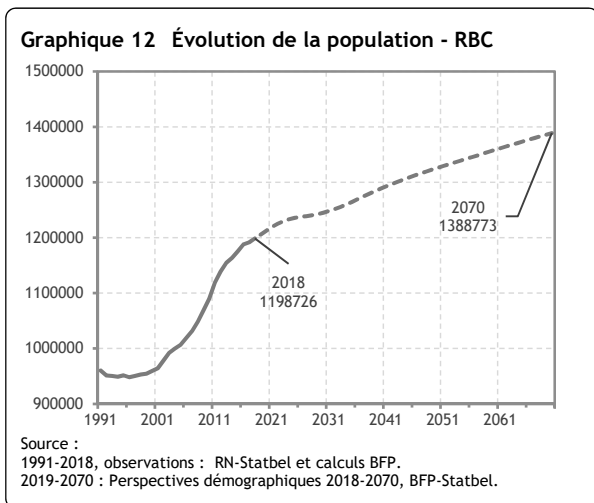
les enfants sont plus souvent domiciliés au domicile de la mère (chefe de famille monoparentale), ce qui accroît la proportion de pères qui vivent seuls (situation administrative).



⁴ La statistique des ménages au 01/01/2018 transmise par Statbel au BFP est provisoire. Elle n'a pas été prise en compte pour la projection.

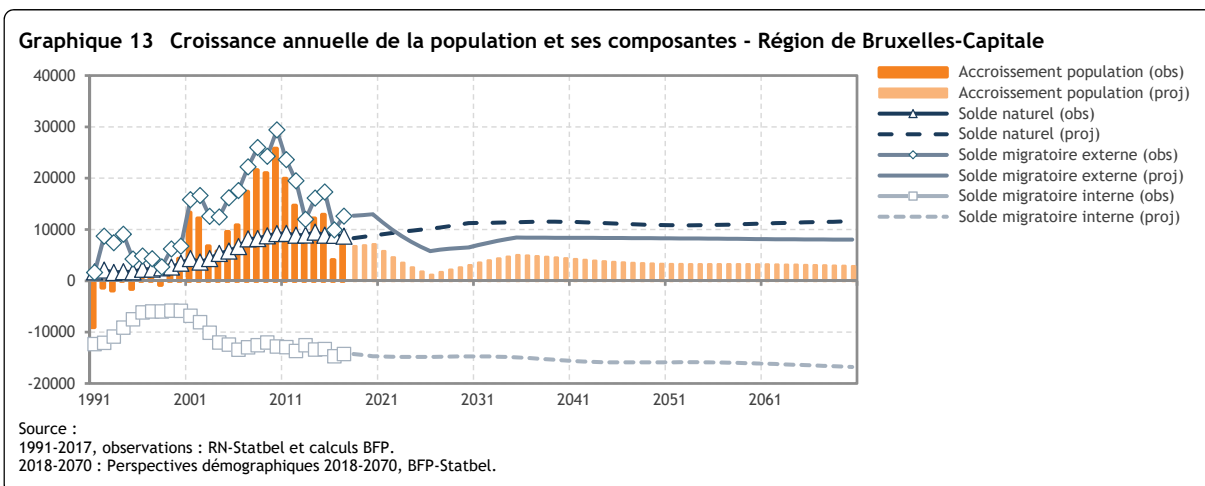
Projection démographique 2018-2070 pour la **RÉGION DE BRUXELLES- CAPITALE**

POPULATION - 1,4 million d'habitants en 2070, soit une augmentation moyenne de 3 600 habitants par an.

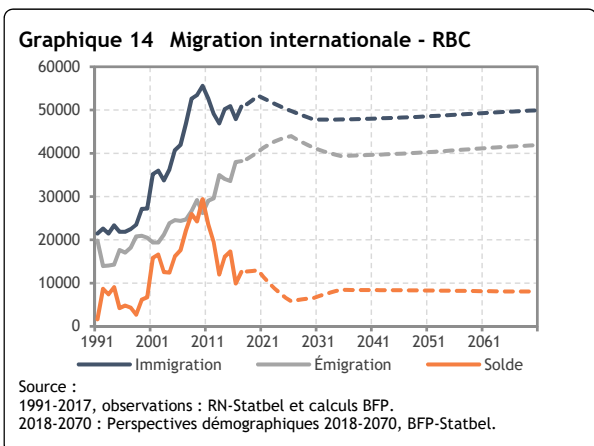


Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2018-2070, la population résidant dans la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) augmente de 16 % d'ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1^{er} janvier 2018). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 3 600 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2018 la population a en effet augmenté en moyenne de 9 000 habitants par an. Sur l'ensemble de la période de projection, la croissance démographique est stimulée par le solde naturel et par le

solde migratoire international. Elle est freinée par la migration interne caractérisée par un solde négatif. Contrairement à ce qu'on a pu observer depuis le début des années '90, le solde naturel est supérieur au solde migratoire sur l'ensemble de la période de projection.



MIGRATION INTERNATIONALE - L'immigration internationale maintient en projection un niveau relativement élevé, l'émigration également.

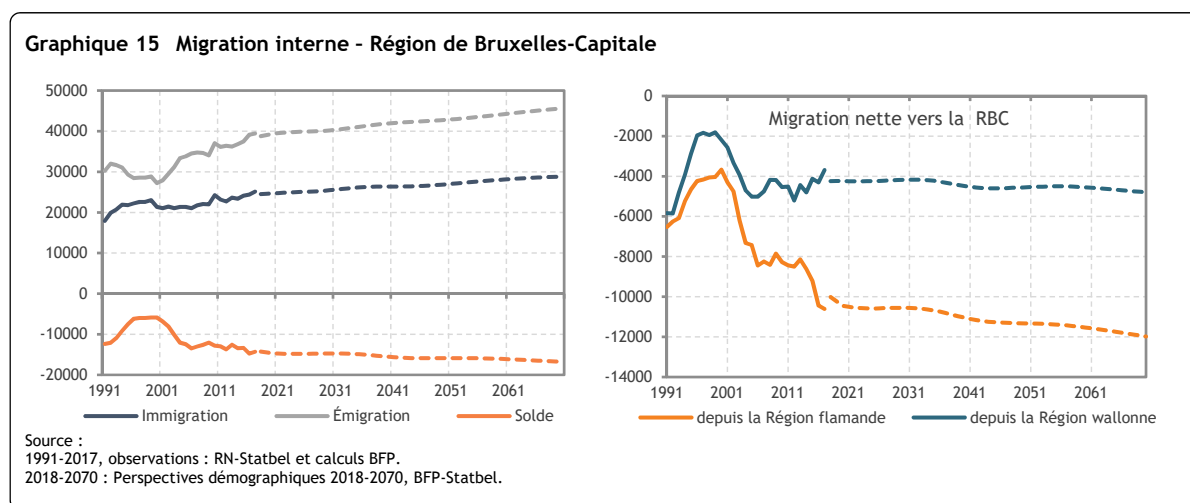


L'immigration internationale dans la RBC a rapidement augmenté durant les années 2000, notamment à la suite de l'élargissement de l'Union européenne et à une hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE. En projection, l'effet d'appel consécutif à l'adhésion à l'UE devrait se tarir. Le niveau soutenu de l'immigration en projection s'explique davantage par une hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE (voir graphique 4 au niveau de la Belgique). L'émi-

gration, qui suit par hypothèse l'évolution de l'immigration avec un certain décalage, se maintient par conséquent à un niveau relativement élevé. Le solde migratoire retrouve en projection des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration nette autour de 8 000 personnes par an (graphique 13). Notons que la RBC attire un peu plus de 30 % (par rapport à 45 % pour la Région flamande et 25 % pour la Région wallonne) du total de l'immigration internationale (caractérisée par ailleurs par une structure d'âge relativement jeune). Cette concentration de l'immigration sur le territoire de la capitale est maintenue constante en projection.

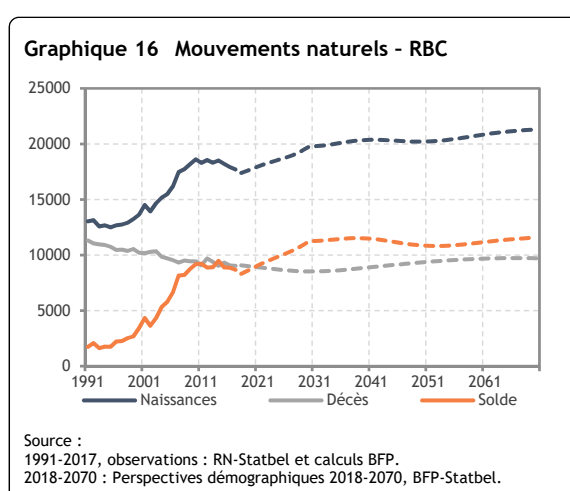
MIGRATION INTERNE - Le nombre d'habitants qui quittent la Région de Bruxelles-Capitale pour une des autres régions est plus élevé que le nombre d'habitants qui viennent s'y installer.

Depuis plusieurs années, la RBC fait face à une émigration importante de jeunes ménages avec enfant(s) qui cherchent à s'installer dans un environnement moins urbain. Cette perte d'habitants n'est que partiellement compensée par l'attrait de la RBC pour les jeunes actifs et les étudiants. En conséquence, le solde migratoire net est négatif. Les années les plus récentes sont marquées par une baisse importante de la migration nette depuis la RBC vers la Région flamande. La projection ne table cependant pas sur un bouleversement en matière de migrations interrégionales. Elle suppose une poursuite des tendances récentes. Sur cette base-là, la RBC connaît une légère diminution du solde migratoire en projection (-14 500 en 2017 et -16 800 en 2070).



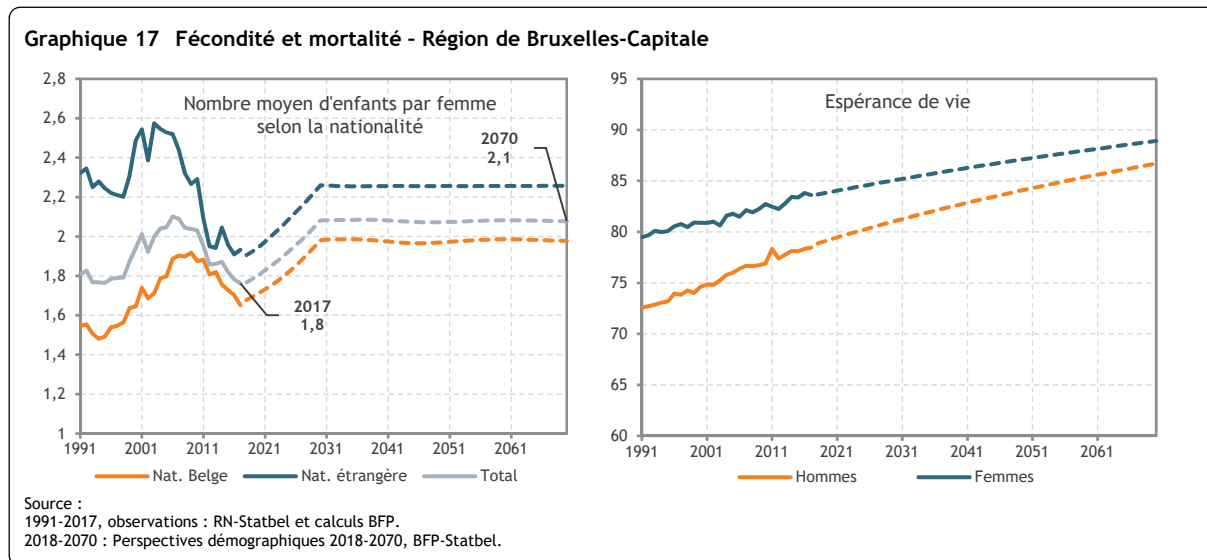
FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ - Bruxelles-Capitale : une structure d'âge relativement jeune qui stimule les naissances et stabilise le nombre de décès

Étant donné la structure d'âge relativement jeune de la RBC, le nombre de décès attendu dans les prochaines années ne connaîtra pas une évolution importante. Le nombre de décès projeté poursuit dans un premier temps l'évolution à la baisse observée depuis plusieurs années. Il repart légèrement à la hausse dès 2030 et atteint 10 000 décès par an en fin de période de projection. Le nombre de décès est influencé par la structure d'âge de la population mais également par l'évolution projetée

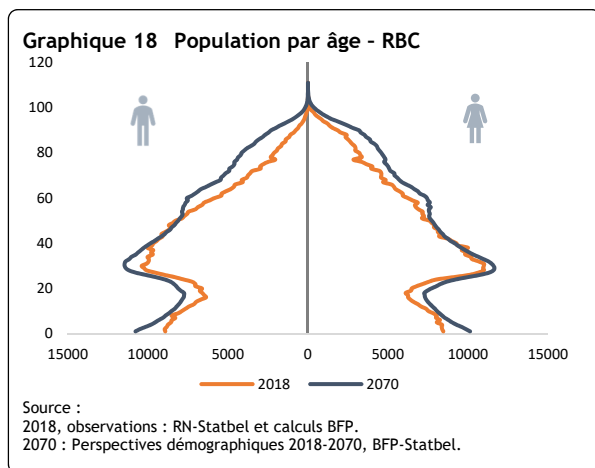


de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 88,8 ans pour les femmes et 86,7 ans pour les hommes.

En parallèle, le nombre de naissances augmente progressivement sur l'ensemble de la période de projection pour atteindre 21 000 naissances par an en 2070 (voir la section Focus sur la fécondité pour plus de détails). En projection, le solde naturel de la RBC est supérieur à celui observé depuis le début des années 2000.

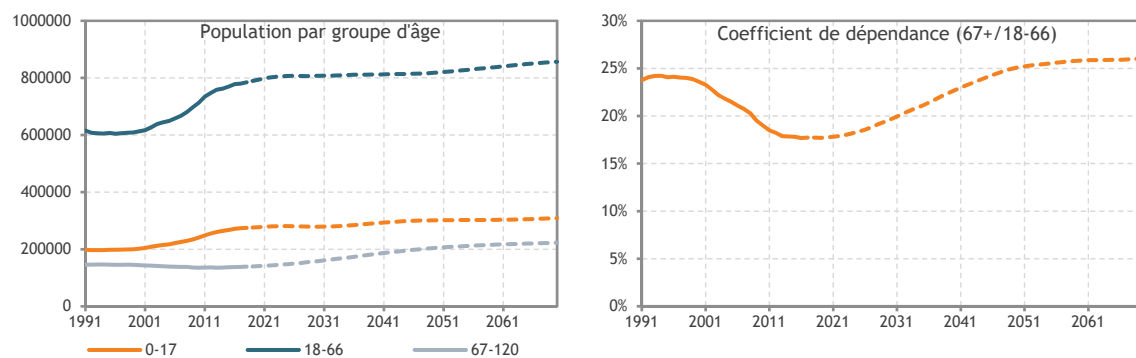


VIELLISSEMENT - La génération du babyboom qui atteint progressivement l'âge de 67 ans et plus stoppe le rajeunissement de la Région de Bruxelles-Capitale.



La structure d'âge de la population se modifie progressivement à long terme, mais reste relativement plus jeune que dans les deux autres régions. La part des 67 ans et plus passe de 11 % en 2018 à 16 % en 2070 et le coefficient de dépendance des âgés (67 ans + / 18-66 ans) passe de 18 % en 2018 à 26 % en 2070. La part des 0-17 ans reste cependant supérieure à celle des 67 ans et plus sur l'ensemble de la période de projection, ce qui n'est pas le cas dans les deux autres régions du pays.

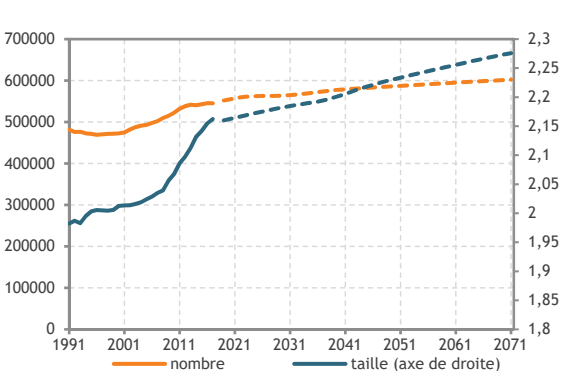
Graphique 19 Indicateurs du vieillissement de la population - RBC



Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

MÉNAGES - La taille des ménages, influencée par la structure d'âge et le profil multiculturel de la population bruxelloise, continue à augmenter en projection⁵.

Graphique 20 Nombre et taille moyenne des ménages - RBC



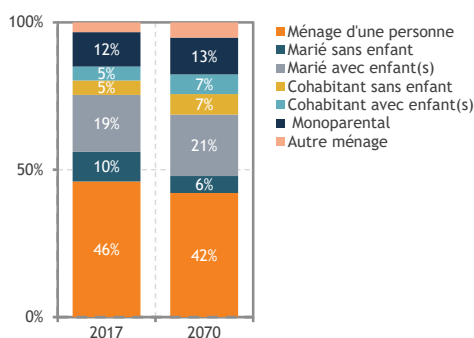
Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

diminue en projection (46 % en 2017 et 42 % en 2070). Cette diminution s'explique par des augmentations du nombre de ménages mariés ou cohabitants avec enfant(s) et de familles monoparentales. Contrairement aux deux autres régions, le nombre de ménages dans la Région de Bruxelles-Capitale augmente en projection moins rapidement que sa population.

En poursuivant les tendances observées en matière de vie commune et en tenant compte des évolutions de la population et de sa structure d'âge, le nombre de ménages passe de 550 000 en 2017 à 600 000 en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,16 en 2017 à 2,28 en 2070.

Du fait de sa population relativement jeune, la RBC ne devrait pas faire face à une augmentation sensible du nombre de ménages d'une personne en lien avec le vieillissement. Contrairement aux deux autres régions, la part des ménages d'une personne,

Graphique 21 Répartition des types de ménage - RBC

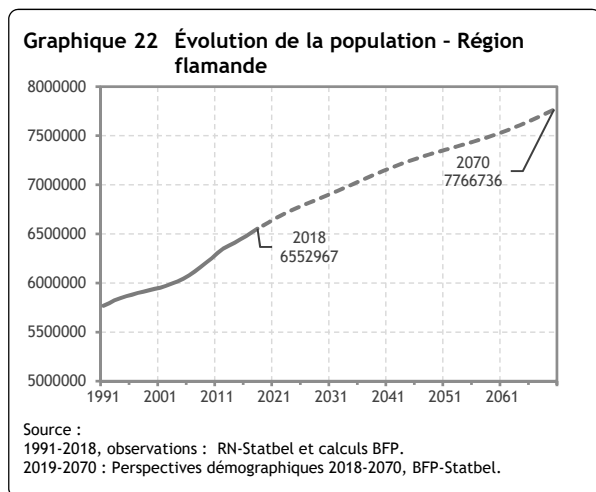


Source :
2017, observation : RN-Statbel et calculs BFP.
2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

⁵ La statistique des ménages au 01/01/2018 transmise par Statbel au BFP est provisoire. Elle n'a pas été prise en compte pour la projection.

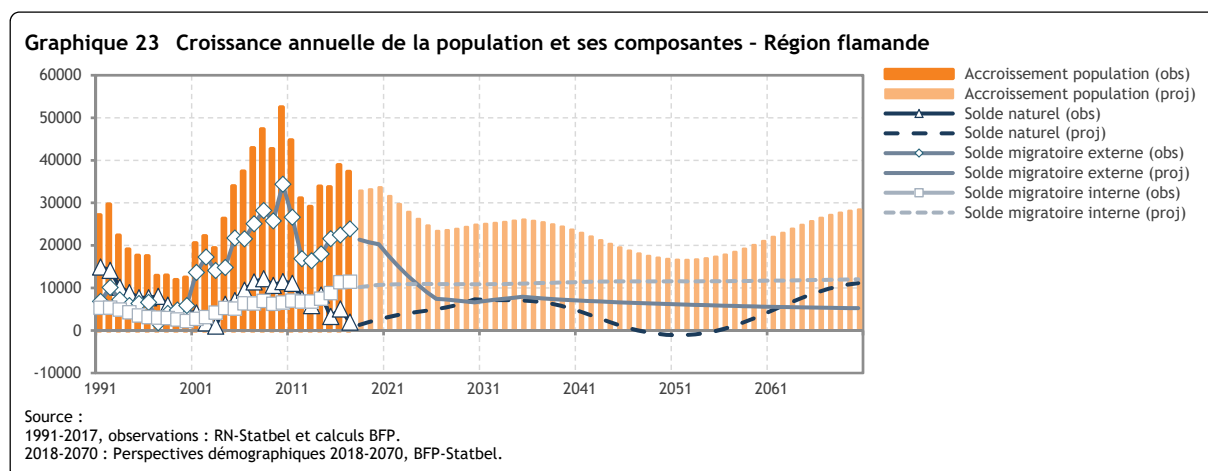
Projection démographique 2018-2070 pour la **RÉGION FLAMANDE**

POPULATION - 7,8 millions d'habitants en 2070, soit une augmentation moyenne de 23 500 habitants par an.

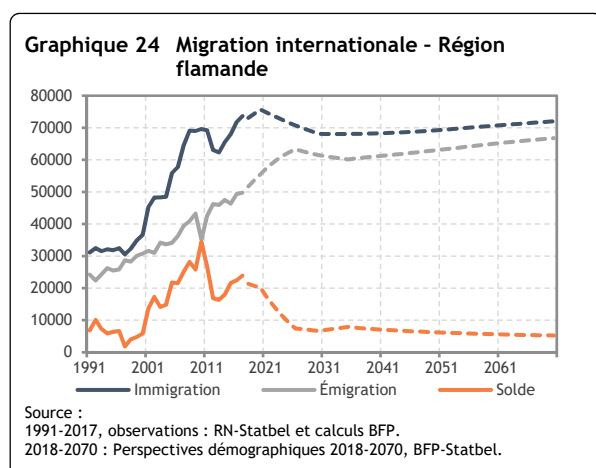


Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2018-2070, la population résidant en Région flamande augmente de 19 % d'ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1^{er} janvier 2018). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 23 500 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2018 la population a en effet augmenté en moyenne de 29 000 habitants par an. En projection, la croissance démographique est stimulée par ses trois composantes : les soldes migratoire international et migratoire interne et, dans une

moindre mesure, le solde naturel. La croissance est freinée entre 2035 et 2055 par l'arrivée progressive de la génération du babyboom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées.



MIGRATION INTERNATIONALE - L'immigration et l'émigration internationales maintiennent en projection des niveaux relativement élevés.

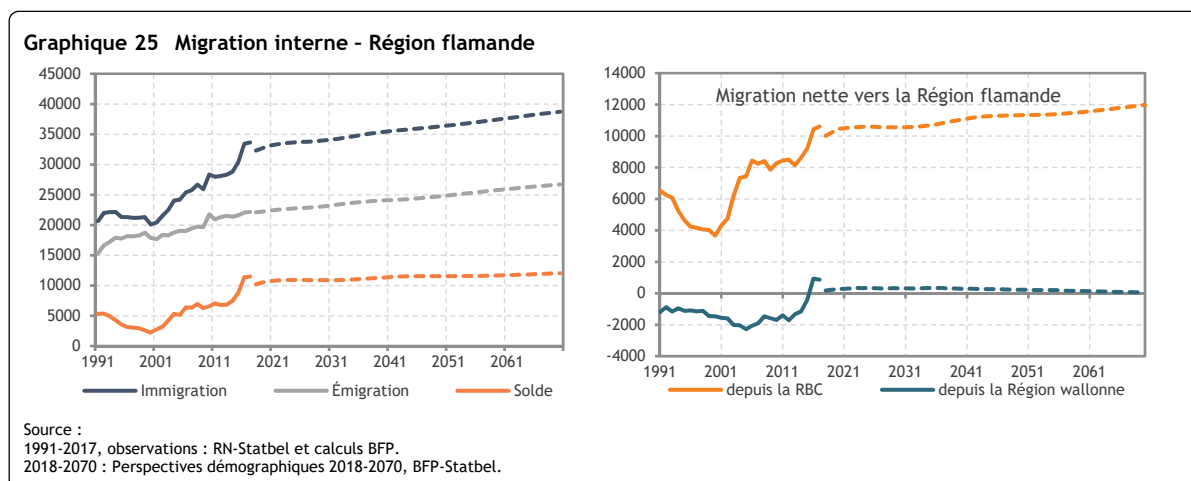


L'immigration internationale vers la région flamande a augmenté durant les années 2000, notamment à la suite de l'élargissement de l'Union européenne et à une poussée de l'immigration en provenant des pays hors de l'UE. En projection, l'effet d'appel lié à l'adhésion de nouveaux pays à l'UE devrait se tarir. Le niveau soutenu de l'immigration en projection s'explique davantage par une hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE (voir graphique 4 au niveau de la Bel-

gique). L'émigration, qui suit par hypothèse l'évolution de l'immigration avec un certain décalage, maintient un niveau relativement élevé. Le solde migratoire renoue en projection des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration internationale nette autour de 5 500 personnes par an.

MIGRATION INTERNE - Les migrations internes, facteur principal en projection de la croissance démographique de la Région flamande.

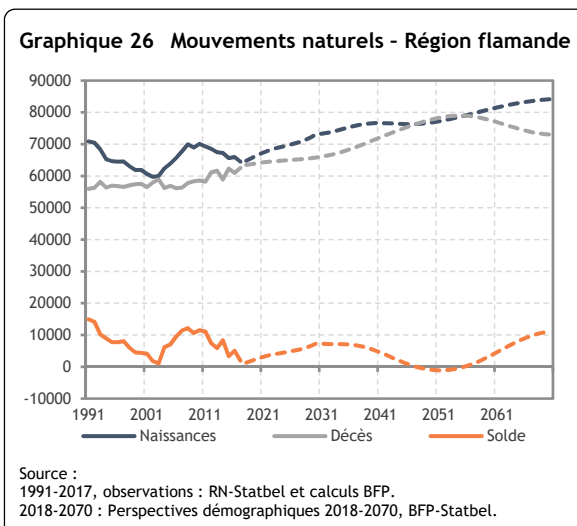
Les flux migratoires internes depuis la Région de Bruxelles-Capitale vers la Région flamande se sont intensifiés depuis les années 2000, en particulier à la suite du phénomène de périurbanisation. Les migrations nettes entre la Wallonie et la Flandre ont été relativement constantes entre 2000 et 2012. Ensuite, tant à l'origine de la Région de Bruxelles-Capitale que de la Région wallonne, les migrations internes vers la Région flamande ont connu une hausse importante sur la période 2012-2016. En posant l'hypothèse d'une stabilisation de ces tendances, les flux migratoires internes vers la Flandre vont continuer à augmenter pour atteindre progressivement un flux de 38 000 entrées par an en fin de projection.



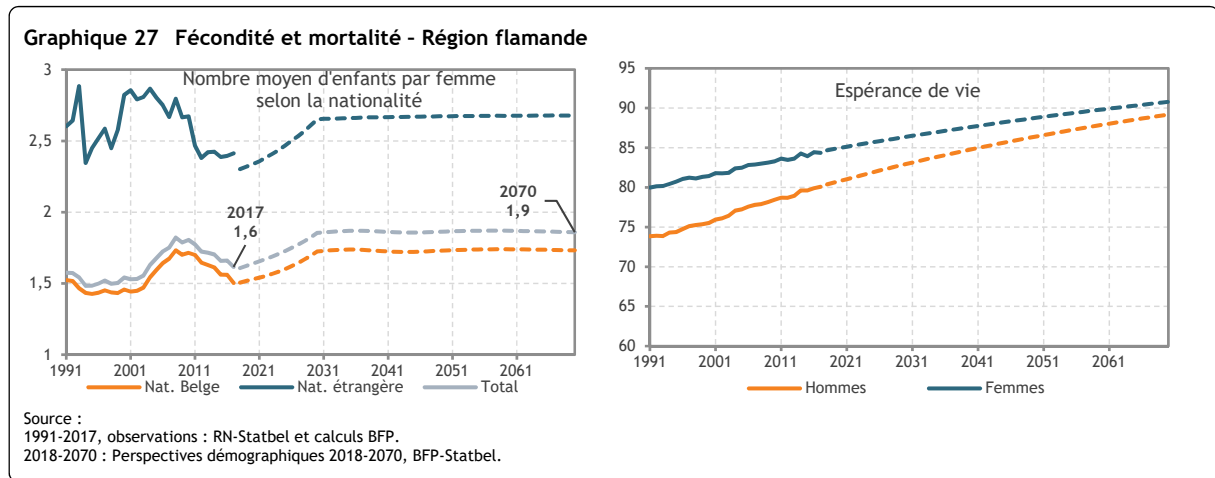
Les émigrations internes depuis la Région flamande vers une des deux autres régions augmentent également. Le solde migratoire interne de la Région flamande reste par conséquent relativement constant sur l'ensemble de la période de projection : autour de 11 000 migrations nettes par an. L'évolution récente des flux depuis la Région wallonne vers la Région flamande pousse les migrations nettes entre ces deux régions vers un solde nul.

FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ - Un solde naturel qui peine à rester positif, en particulier entre 2045 et 2055.

Le nombre annuel de décès passe de 63 000 en 2017 à 78 000 en 2055. À partir de 2030, le rythme de croissance est soutenu en conséquence de l'arrivée de la génération du babyboom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées. Ensuite, le nombre de décès diminue progressivement vers 73 000 décès par an. L'évolution du nombre de décès est influencée par la structure

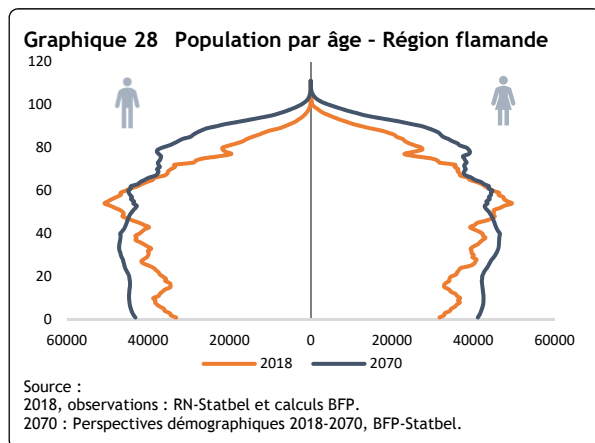


d'âge de la population mais également par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 90,8 ans pour les femmes et 89,2 ans pour les hommes.



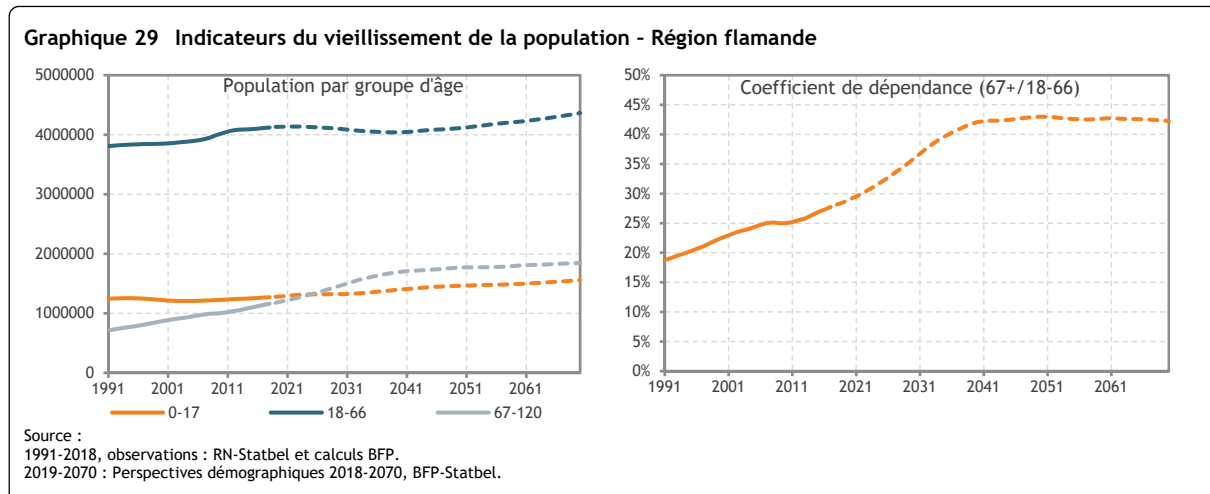
En retenant l'hypothèse que la fécondité va remonter progressivement à un niveau observé avant la crise économique et financière (de 1,6 enfant par femme en 2017 à 1,85 en 2030)⁶, le nombre annuel de naissances passe de 63 000 en 2017 à 73 000 en 2030 et atteint de manière plus progressive 84 000 en fin de période de projection. Le nombre annuel de naissances reste légèrement supérieur au nombre de décès par an à l'exception de la période 2046-2056 (voir graphique 26).

VEILLISSEMENT - Une intensification du vieillissement de la population flamande jusqu'en 2040.

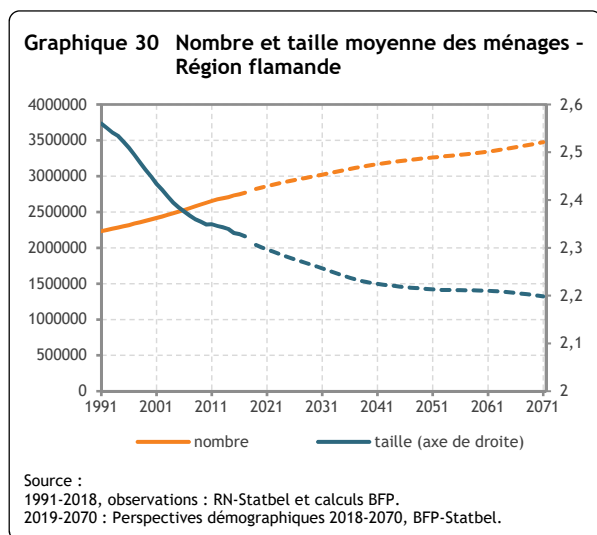


Le vieillissement de la population flamande va s'intensifier rapidement jusqu'en 2040 pour ensuite se stabiliser. Le coefficient de dépendance des âgés (67 ans + / 18-66 ans) passe de 28 % en 2018 à 42 % en 2040 et se maintient ensuite à ce niveau-là jusqu'en 2070. La part des 67 ans et plus devient supérieure à celle des 17 ans et moins dès 2025.

⁶ Voir la section Focus sur la fécondité pour plus de détails.



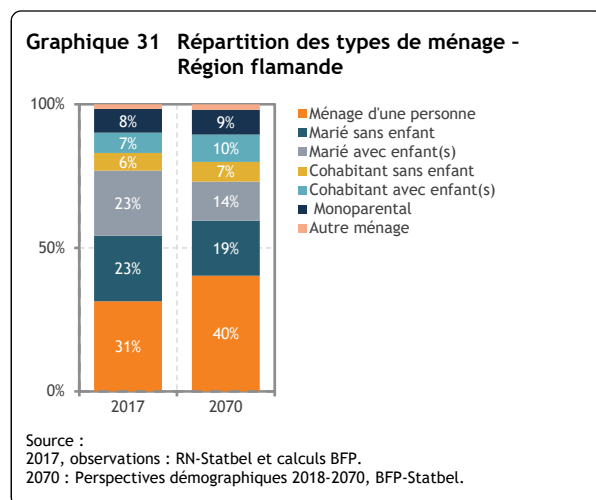
MÉNAGES - La taille des ménages diminue en projection. Le nombre de ménages augmente par conséquent plus rapidement que la population⁷.



Le nombre de ménages en Région flamande passe de 2,8 millions en 2017 à 3,5 millions en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,32 en 2017 à 2,20 en 2070. Cette diminution de la taille moyenne s'explique en grande partie par une modification de la structure d'âge, à savoir le vieillissement de la population résidant en région flamande qui génère une hausse du nombre de ménages d'une personne. La part des ménages d'une personne augmente de 31 % en 2017 à 40 % en 2070.

La poursuite des tendances récentes en matière de cohabitation engendre une augmentation de la

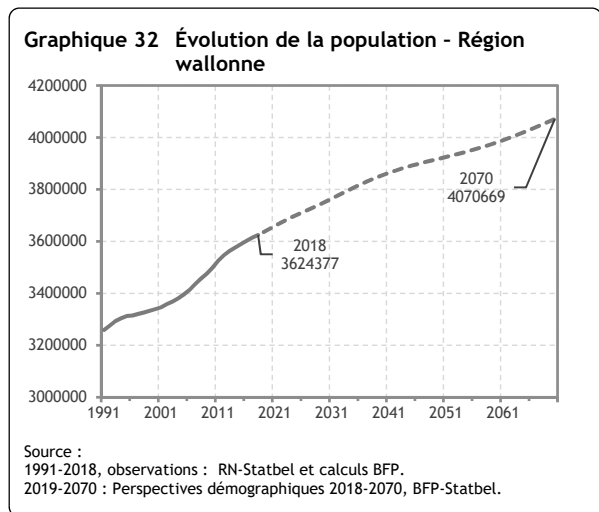
part des ménages composés d'un couple cohabitant au détriment des ménages composés d'un couple marié. En particulier, la part des ménages composés d'un couple marié avec enfant(s) passe de 23 % en 2017 à 14 % en 2070. En parallèle, celle des ménages composés d'un couple cohabitant avec enfant(s) passe de 7 % en 2017 à 10 % en 2070.



⁷ La statistique des ménages au 01/01/2018 transmise par Statbel au BFP est provisoire. Elle n'a pas été prise en compte pour la projection.

Projection démographique 2018-2070 pour la **RÉGION WALLONNE**

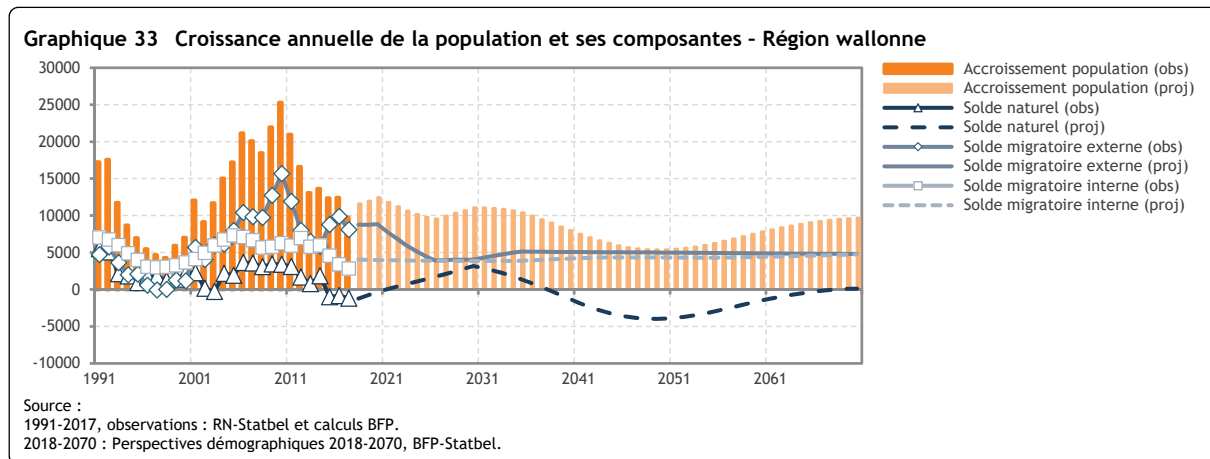
POPULATION - 4,1 millions d'habitants en 2070, soit une augmentation moyenne de 8 600 habitants par an.



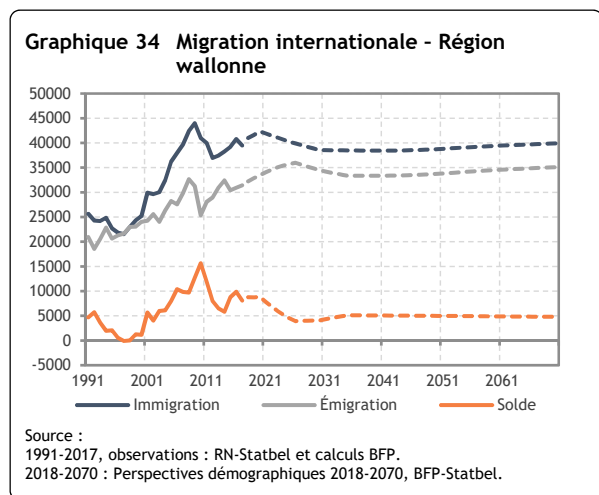
Dans le scénario retenu pour les perspectives démographiques 2018-2070, la population résidant en Région wallonne augmente de 12 % d'ici à 2070 (par rapport à la population observée au 1^{er} janvier 2018). Cette croissance représente une augmentation annuelle moyenne de 8 600 habitants. Elle est moins soutenue que celle observée depuis 1991. Entre 1991 et 2018 la population a en effet augmenté en moyenne de 13 500 habitants par an.

Sur l'ensemble de la période de projection, la croissance démographique est stimulée par les soldes migratoire international et migratoire interne.

L'évolution du solde naturel freine la croissance démographique de la Région wallonne dès 2030.



MIGRATION INTERNATIONALE - Le solde migratoire international de la Région wallonne reste en projection un des moteurs importants de la croissance démographique.

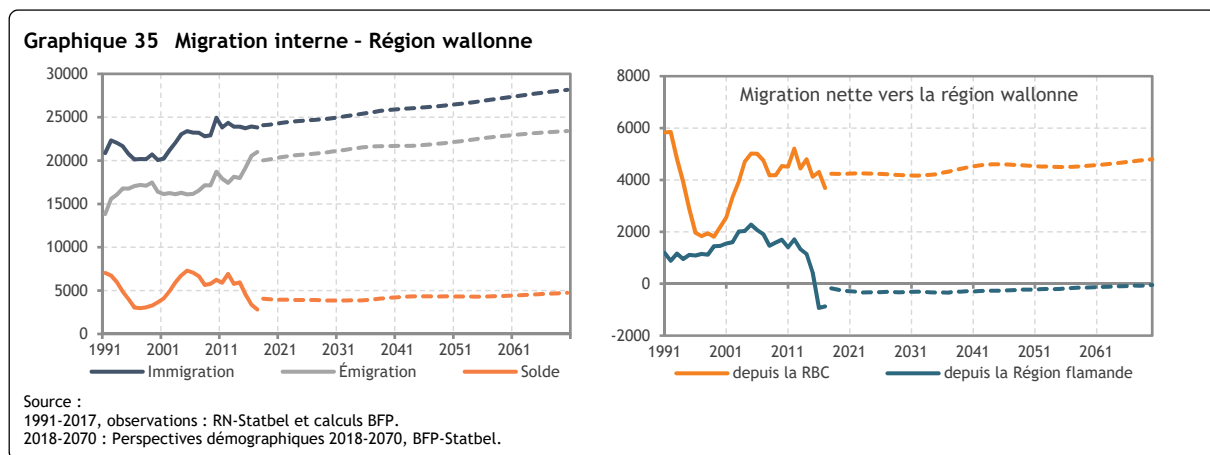


L'immigration internationale vers la Région wallonne a augmenté durant les années 2000, en particulier en provenance des pays qui sont entrés dans l'Union européenne à partir de 2004 et des pays hors de l'UE. En projection, l'effet d'appel consécutif à l'adhésion à l'UE devrait se tarir (voir graphique 4 au niveau de la Belgique). Le maintien d'un niveau soutenu de l'immigration en projection s'explique davantage par une hausse de l'immigration en provenance des pays hors de l'UE. L'émigration, qui suit par hypothèse l'évolution de l'immigration avec un certain décalage, maintient

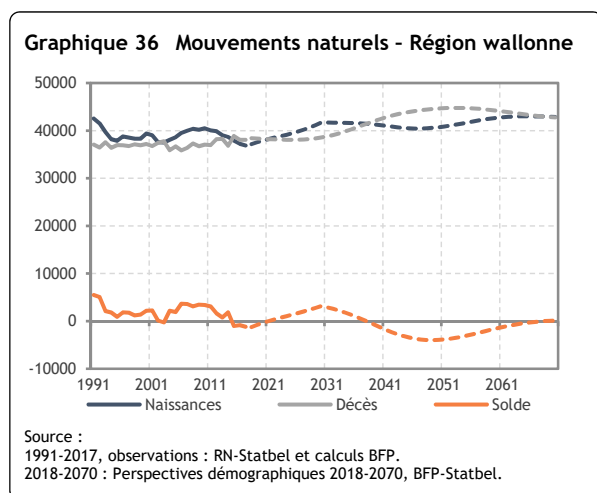
par conséquent un niveau relativement élevé. Le solde migratoire renoue en projection avec des niveaux observés au début des années 2000, soit une migration nette vers la Région wallonne autour de 5 000 personnes par an (graphique 33).

MIGRATION INTERNE - En projection, la migratoire interne de la Région wallonne contribue autant que la migration internationale à la croissance démographique de la région.

La croissance démographique de la Région wallonne est soutenue depuis de nombreuses années par un solde migratoire interne positif. L'émigration depuis la Région wallonne vers les deux autres régions a cependant connu une période d'accélération entre 2014 et 2016, ce qui a eu comme conséquence de faire baisser le solde migratoire interne de la Région wallonne. En poursuivant les tendances récentes observées, tant au niveau des entrées que des sorties, le solde continue à alimenter en projection la croissance démographique de la Région wallonne avec une moyenne de 4 500 migrations nettes par an. L'évolution récente des flux depuis la Région wallonne vers la Région flamande pousse les migrations nettes entre ces deux régions vers un solde nul.

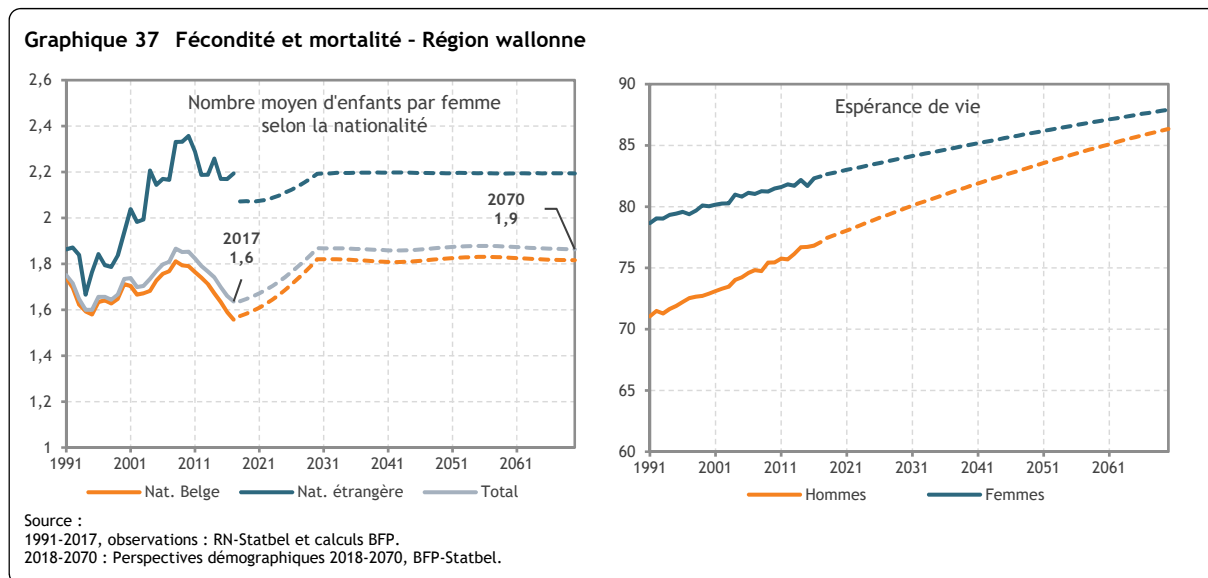


FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ - La Région wallonne connaît un solde naturel négatif durant la période 2040-2065.

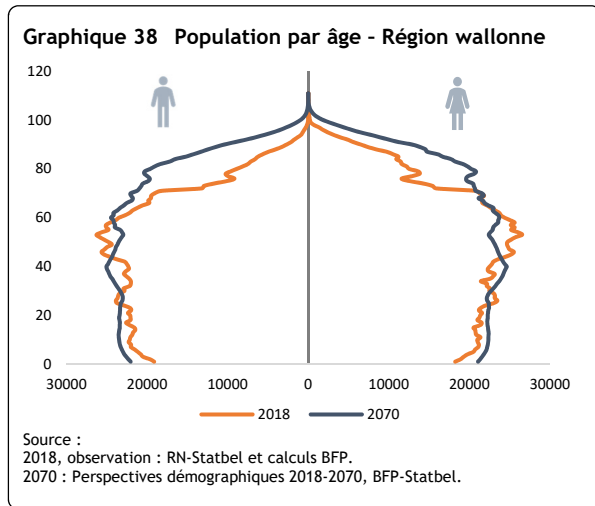


Le nombre de décès par an dans la Région wallonne passe de 39 000 en 2017 à 45 000 en 2055. À partir de 2030, le rythme de croissance s'accélère en conséquence de l'arrivée de la génération du baby-boom aux âges où les probabilités de décès sont les plus élevées. Ensuite, le nombre de décès redescend progressivement vers 43 000 décès par an en 2070. Le nombre de décès est également déterminé par l'évolution projetée de la mortalité. En 2070, l'espérance de vie à la naissance atteint 87,9 ans pour les femmes et 86,3 ans pour les hommes.

En retenant l’hypothèse que la fécondité va remonter progressivement à un niveau observé avant la crise économique et financière (de 1,6 enfant par femme en 2017 à 1,87 en 2030)⁸, le nombre annuel de naissances passe de 38 000 en 2017 à 42 000 en 2030 pour se stabiliser autour de 42 500 naissances par an à l’horizon 2070. Le nombre annuel de décès dépassant le nombre annuel de naissances durant la période 2040-2065, la Région wallonne fait face à un solde naturel négatif durant cette période.



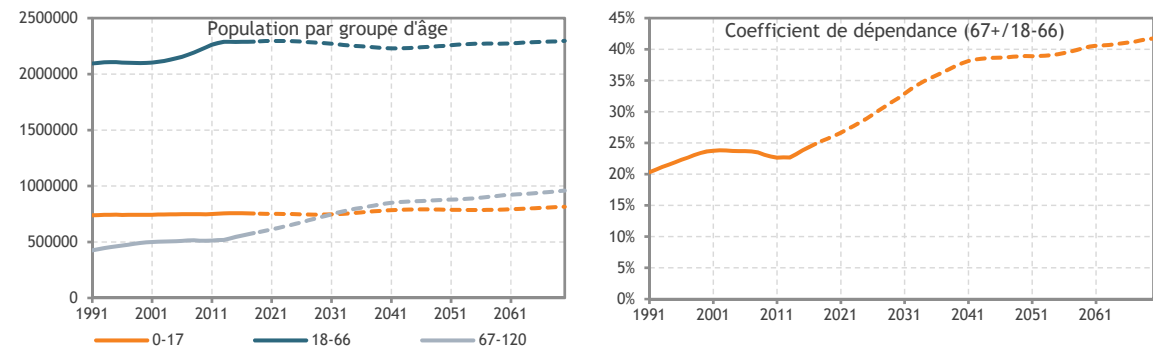
VIELLISSEMENT - Une intensification du vieillissement de la population wallonne jusqu'en 2040.



Le vieillissement de la population wallonne va s’intensifier rapidement jusqu’en 2040 pour ensuite se stabiliser. Le coefficient de dépendance des âgés (67 ans + / 18-66 ans) passe de 25 % en 2018 à 38 % en 2040 et augmente ensuite plus modestement jusqu’à atteindre 42 % en 2070. La part des 67 ans et plus devient supérieure à celle des 17 ans et moins dès 2030.

⁸ Voir la section Focus sur la FECONDITE pour plus de détails.

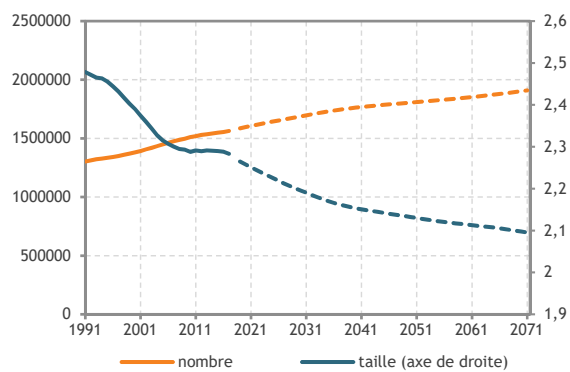
Graphique 39 Indicateurs du vieillissement de la population - Région wallonne



Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

MÉNAGES - La taille des ménages diminue en projection. Le nombre de ménages augmente par conséquent plus rapidement que la population.⁹

Graphique 40 Nombre et taille moyenne des ménages - Région wallonne



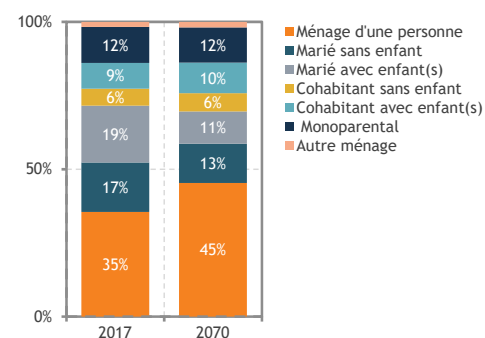
Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

Le nombre de ménages passe de 1,6 million en 2017 à 1,9 million en 2070 et la taille moyenne des ménages passe de 2,3 en 2017 à 2,0 en 2070. Cette diminution de la taille moyenne s'explique en grande partie par une modification de la structure d'âge, à savoir le vieillissement de la population wallonne qui génère une hausse du nombre de ménages d'une personne. La part des ménages d'une personne passe de 35 % en 2017 à 45 % en 2070.

La poursuite des tendances récentes en matière de cohabitation engendre une augmentation de la part des ménages composés d'un couple cohabi-

tant au détriment des ménages composés d'un couple marié. Le nombre de familles monoparentales augmente également.

Graphique 41 Répartition des types de ménage - Région wallonne



Source :
1991-2018, observations : RN-Statbel et calculs BFP.
2019-2070 : Perspectives démographiques 2018-2070, BFP-Statbel.

⁹ La statistique des ménages au 01/01/2018 transmise par Statbel au BFP est provisoire. Elle n'a pas été prise en compte pour la projection.

Focus sur la FÉCONDITÉ

Indice conjoncturel de fécondité et taux de fécondité par âge.

Le graphique 42 reprend l'évolution des taux de fécondité par groupe d'âge et celle de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) depuis 1961, pour la Belgique. L'ICF correspond à la somme des taux de fécondité par âge et désigne le nombre d'enfants qu'aurait une femme si elle adoptait tout au long de sa vie féconde les taux de fécondité par âge observés durant une année donnée.

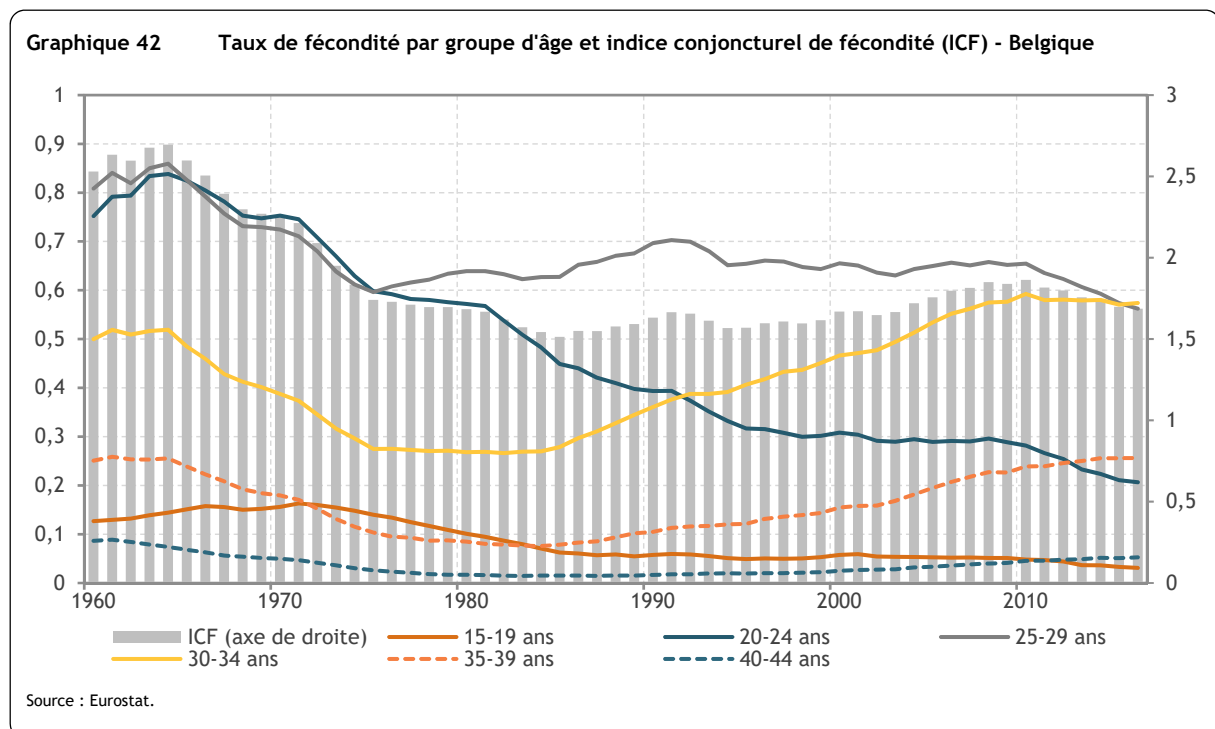
Des années '60 au milieu des années '70 : la fécondité baisse à tous les âges.

Entre le milieu des années '60 et le milieu des années '70, l'ICF connaît une évolution à la baisse en raison d'une diminution du nombre d'enfants désirés par les couples. La fécondité baisse à tous les âges (à partir de 20 ans). L'indice conjoncturel de fécondité passe de 2,5 enfants par femme en 1960 à 1,7 en 1975.

Les années '80-'90 : une modification du calendrier de la fécondité.

La période allant du début des années '80 jusqu'à la fin des années '90 est caractérisée par un recul progressif de l'âge à la maternité avec, dans un premier temps, une baisse de la fécondité des moins de 25 ans.

Ensuite, et ce jusqu'à la fin des années 2000, l'effet de rattrapage se marque par la hausse de la fécondité aux âges plus élevés. Celle-ci compense (partiellement) la diminution de la fécondité aux âges plus jeunes. Sur la période 1980-2000, l'ICF se stabilise entre 1,5 et 1,65 enfant par femme. L'ICF remonte ensuite durant les années 2000 pour atteindre 1,8 enfant par femme en 2009. Cette reprise est stimulée par la hausse de la fécondité des femmes de plus de 30 ans.



L'évolution récente de la fécondité résulte-t-elle de la crise économique ?

L'évolution de la fécondité sur les 50 dernières années a été expliquée dans les paragraphes précédents par des changements structurels, à savoir une diminution du nombre d'enfants désirés par les couples, suivie par une modification du calendrier de la fécondité (recul de l'âge à la maternité).

La fécondité peut également être influencée par des événements conjoncturels, comme l'évolution de la situation économique du pays. Depuis 2009, l'ICF est reparti à la baisse. Cette diminution s'explique surtout par une chute de la fécondité des femmes de moins de 30 ans (voir graphique 42), alors qu'elle était relativement stable depuis la moitié des années 1990. Cette évolution peut en partie s'expliquer par une volonté à ces âges de retarder les naissances en raison de la crise économique et financière déclenchée en 2008, crise qui affecte plus particulièrement les jeunes ménages. En période de crise économique, le projet de faire un enfant peut ainsi être retardé. Cet argument est particulièrement pertinent aux plus jeunes âges, car la limite biologique à concevoir n'est pas encore proche. Certaines études montrent que « la fécondité diminue pendant la période de récession avec un décalage d'un à deux ans par rapport à l'évolution économique » (Pailhé, 2010)¹⁰. Cette diminution est, en partie, rattrapée plus tard¹¹.

de Beer et Latten (2018)¹² mettent en évidence le lien historique aux Pays-Bas entre l'évolution de la fécondité et l'indice de confiance des consommateurs. Les auteurs montrent que, par le passé, la fécondité a suivi l'évolution de l'indicateur de confiance des consommateurs avec 2 ou 3 ans de retard¹³. Lors de la crise économique et financière débutée en 2008, l'indicateur de confiance a diminué, et la fécondité a suivi le pas 2-3 ans après, ce qui est conforme aux arguments cités ci-dessus. Cependant, alors que l'indicateur de confiance des consommateurs est reparti à la hausse depuis 2014, on observe que la fécondité au Pays-Bas a continué à évoluer à la baisse (au moins jusque 2017).

¹⁰ Décalage expliqué par le temps qui s'écoule entre la décision, la conception et la réalisation (la naissance).

¹¹ Pour d'autres études à ce sujet :

Sobotka T., Skirbekk V. en Philipov, D., 2009, De crisis en de vruchtbaarheid in de westerse wereld, Demos, NIDI, jaargang 25, November 2009.

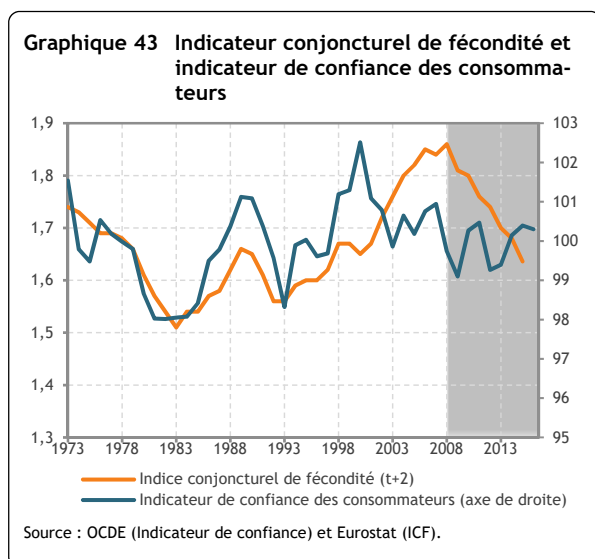
Goldstein J.R., Kreyenfeld, M., Jasilioniene, A., Örsal, D., 2013, Fertility reactions to the 'Great Recession' in Europe: Recent evidence from order-specific data, Demographic Research, vol.9:4,85-104, 2013.

Comolli Ch. L., 2017, The fertility response to the Great Recession in Europe and the United States: Structural economic conditions and perceived economic uncertainty, Demographic Research, Volume 36 - Article 51 | Pages 1549-1600.

Matysiak, A., Sobotka, T., and Vignoli, D., 2018, The great recession and fertility in Europe: a sub-national analysis, Working Papers 02/2018, Vienna Institute of Demography.

¹² de Beer J. en Latten, J., 2018, De weerbarstige relatie tussen baby's en conjunctuur, Demos : bulletin over bevolking en samenleving 9, Jaargang 34, Oktober 2018.

¹³ Ce décalage s'explique notamment par le temps nécessaire entre le désir d'avoir un enfant et la naissance de l'enfant.



Au niveau belge, sur la base des évolutions de l'indice conjoncturel de fécondité (avec un décalage de deux ans) et de l'indicateur de confiance des consommateurs (graphique 43), la même conclusion peut être faite : la crise économique et financière a conduit à une baisse de la confiance des consommateurs en 2008 et 2009, suivie par une baisse de la fécondité. Malgré la reprise de l'indicateur de confiance des consommateurs (avec un nouveau fléchissement en 2012), la fécondité – contrairement à ce qu'on a pu observer par le passé – n'est pas encore repartie à la hausse.

Une reprise plus lente de la fécondité.

Les auteurs de l'étude précitée expliquent le manque de réaction de la fécondité à la hausse de l'indicateur de confiance par plusieurs éléments : la crise économique et financière qui a commencé en 2008 est plus longue et plus profonde que les précédentes ; elle engendrerait un délai plus long avant que la fécondité ne reparte à la hausse. Le climat économique général reste marqué par une plus grande incertitude et un accroissement de la difficulté à décrocher un travail stable, ce qui peut retarder la cohabitation et/ou la fécondité. L'accès au logement s'est également durci : l'obtention d'un emprunt auprès des banques est devenu plus restrictif et l'accès au marché locatif est plus difficile sans emploi stable. Il est donc plus difficile pour les jeunes ménages d'acquiescer leur propre logement. Or, il s'agit souvent d'un prérequis avant de fonder une famille.

Malgré ces freins, les auteurs affirment toutefois que la reprise de la fécondité devrait bien avoir lieu, mais à un rythme moins soutenu que par le passé. En dépit de l'incertitude qui règne encore sur le marché du travail et des difficultés d'accès au marché du logement, le désir de fonder une famille reprendrait le dessus sur les difficultés économiques. L'assistance médicale à la procréation pourra également compenser (en partie) les éventuels effets liés au recul de l'âge à la maternité. Enfin, alors que les difficultés liées à la gestion d'une vie familiale et professionnelles sont souvent avancées par les couples comme un frein à la fécondité, les diverses mesures (congé parental notamment) favorisant la coexistence d'une vie familiale et d'une vie professionnelle semblent davantage acceptées et utilisées.

Les perspectives démographiques 2017-2070 publiées par le Bureau fédéral du Plan tablaient sur une reprise de la fécondité dès 2017 pour atteindre un niveau observé avant la crise en 2020. En tenant compte des arguments avancés ci-dessus, l'hypothèse de reprise de la fécondité est maintenue, mais à un rythme moins soutenu que ce qui a pu être observé précédemment. Dans les perspectives 2018-2070, l'hypothèse de fécondité suppose le retour à une fécondité d'avant crise en 2030 au lieu de 2020.

Dans les perspectives de population pour les Pays-Bas, le Centraal bureau voor de Statistiek¹⁴ fait l'hypothèse que la récupération de la fécondité suite à sa baisse durant la crise sera également progressive jusqu'en 2030. D'autres pays ont retenu une hypothèse de reprise de la fécondité à court terme ou moyen terme. Dans les perspectives les plus récentes pour le Royaume-Uni, l'Office for National Statistics¹⁵ considère que « there will be a gradual upward trend in the UK total fertility rate, following a small short-term decline ». L'institution ne met cependant pas en évidence que cette baisse suivie d'une reprise serait liée à la crise économique. La Norvège, dans ses perspectives démographiques publiées en 2018¹⁶, fait également l'hypothèse que la fécondité repartira à la hausse jusqu'en 2030.

Impact de l'adaptation de l'hypothèse de fécondité sur les perspectives de population.

L'impact de la mise à jour de l'hypothèse de fécondité sur la projection de population est résumé dans le tableau ci-dessous. En faisant l'hypothèse que la fécondité récupère un niveau d'avant la crise dès 2020, la population compte 11 000 personnes supplémentaires en 2020, 94 000 personnes supplémentaires en 2030 et 173 000 personnes supplémentaires en 2070. Les effets sont d'abord visibles sur la population des 0-2 ans, et se répercutent ensuite sur les 3-11 ans et ainsi de suite. La part des 0-17 ans est légèrement plus élevée en 2030 dans cette variante (+ 0,6 point de pourcentage par rapport à la projection 2018-2070). L'impact sur le coefficient de dépendance des âgés est insignifiant sur l'ensemble de la période de projection. Au total, sur la période 2018-2029, la variante avec une reprise de la fécondité dès 2020 est caractérisée par 97 000 naissances supplémentaires par rapport au nombre de naissances projetées durant cette période dans les perspectives démographiques 2018-2070 (1 514 000 naissances sur la période 2018-2029 dans le scénario retenu pour les perspectives 2018-2070).

Impact de la mise à jour de l'hypothèse de fécondité

	Perspectives 2018-2070			Variante : retour de la fécondité en 2020		
	2020	2030	2070	2020	2030	2070
Indice conjoncturel de fécondité	1,66	1,88	1,88	+0,21	+ 0	+ 0,0
Population (en milliers)	11 479	11 887	13 226	+ 11	+ 94	+1 73
Population 0 -2 ans (en milliers)	363	396	447	+ 11	+ 11	+3
Population 3-11 ans (en milliers)	1181	1160	1348	0	+ 83	+14
Population 12-17 ans (en milliers)	770	790	887	0	0	+ 28
Population 18-66 ans (en milliers)	7224	7180	7518	0	0	+128
Population 67 ans et plus (en milliers)	1941	2360	3027	0	0	0
Part des 0-17 ans	20,2 %	19,8 %	20,3 %	0 ppt	+ 0,6 ppt	+ 0,1 ppt
Coefficient de dépendance des âgés	27 %	33 %	40 %	0 ppt	0 ppt	0 ppt

ppt : point de pourcentage.

¹⁴ Stoeldraijer, L., van Duin, C. en Huisman, C., 2017, Bevolkingsprognose 2017-2060: veronderstellingen voor kindertal, levensduur en internationale migratie, Central Bureau voor de Statistiek, Statistische Trends, December 2017.

¹⁵ Office for National Statistics, National population projections: 2016-based projections, methodology, October 2017.

¹⁶ Syse, A., Leknes, S., Løkken S. and Tønnessen M., 2018, Norway's 2018 population projections, Main results, methods and assumptions, Statistics Norway, Reports 2018/22.

Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

e-mail : contact@plan.be

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Les publications du Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) publie régulièrement les méthodes et résultats de ses travaux à des fins d'information et de transparence. Les publications du BFP s'organisent autour de trois séries : les Perspectives, les Working Papers, les Planning Papers. Le BFP publie également des rapports et occasionnellement, des ouvrages. Certaines des publications sont le fruit de collaborations avec d'autres institutions.

Toutes les publications du Bureau fédéral du Plan sont disponibles sur : www.plan.be

Les séries

Perspectives

L'une des principales missions du Bureau fédéral du Plan (BFP) est d'aider les décideurs à anticiper les évolutions futures de l'économie belge.

Le BFP établit deux fois par an, en février et en septembre, des prévisions à court terme pour l'économie belge, sous la responsabilité de l'Institut des comptes nationaux. Ces prévisions servent de base à la confection du budget de l'État et au contrôle budgétaire, d'où la dénomination de « budget économique ». Le BFP publie au printemps des perspectives économiques sur un horizon de cinq ans, dont

une version préliminaire préparée en mars constitue le cadre macroéconomique du programme de stabilité de la Belgique. Dans la foulée sont élaborées, en collaboration avec des institutions régionales, des perspectives économiques régionales.

Le BFP réalise également, une fois par an, des perspectives financières de long terme centrées sur le coût budgétaire du vieillissement ainsi qu'une analyse de la soutenabilité sociale des pensions, pour le compte du Comité d'étude sur le vieillissement dont il assure le secrétariat.

Chaque année, le BFP élabore, en collaboration avec Statbel (auparavant la Direction générale Statistique), des perspectives démographiques. Tous les trois ans, le BFP élabore pour la Belgique des perspectives énergétiques. Tous les trois ans, il élabore également des perspectives d'évolution de la demande des transports en collaboration avec le SPF Mobilité et Transports. Dans ces trois domaines, ces perspectives sont réalisées sur un horizon de long terme.

Working Papers

Les Working Papers présentent les résultats des recherches en cours menées dans les domaines d'étude du BFP. Ils sont publiés en vue de contribuer à la diffusion de la connaissance de phénomènes essentiellement économiques et d'encourager le débat d'idées. D'autre part, ils fournissent une base conceptuelle et empirique en vue de la prise de décisions. Ils ont souvent un caractère technique et s'adressent à un public de spécialistes.

Planning Papers

Les Planning Papers présentent des études finalisées portant sur des thèmes de plus large intérêt. Ils ne s'adressent pas spécifiquement à un public spécialisé et sont disponibles en français et en néerlandais.

Autres publications

Rapports

Les rapports décrivent les résultats de travaux menés sur la base de missions légales ou en réponse à des demandes spécifiques formulées notamment par les autorités, le gouvernement ou le Conseil central de l'économie.

Ouvrages

Occasionnellement, le BFP publie des études sous forme d'ouvrages.

Bureau fédéral du Plan
organisme d'intérêt public

Avenue des Arts 47-49
1000 Bruxelles
tél. : +32-2-5077311
fax : +32-2-5077373
e-mail : contact@plan.be
<http://www.plan.be>

Direction générale Statistique
Statistics Belgium

North Gate - Boulevard du Roi Albert II, 16
1000 Bruxelles
tél. : 0800 120 33
e-mail : statbel@economie.fgov.be
<http://statbel.fgov.be>

Ce document est le fruit d'une collaboration entre les institutions susmentionnées.

Impression : Fedopress